



LA MÉTÉO: GÉNÉRALEMENT ENSOLEILLÉ, ENNUAGEMENT.
MINIMUM: -20°, MAXIMUM: -10°.
DEMAIN: NEIGE. DÉTAILS PAGE A 2

LES PROFESSIONNELS DE LA VISION
GREICHE ET SCAFF
OPTOMETRISTES
30 SUCCURSALES 336-5330

MONTREAL, SAMEDI 1^{er} FÉVRIER 1986, 102^e ANNÉE, N° 101, 228 PAGES, 14 CAHIERS

1 \$
illes de La Madeleine: 1.50

■ **La violence s'intensifie
et gagne Port-au-Prince**

■ **Le « régime » s'accroche et
promet un projet de société**

DUVALIER RESTE

■ PORT-AU-PRINCE (d'après UPI, AFP, AP et Reuter) — Démentant l'annonce par Washington de sa chute et de son départ d'Haïti, le président Jean-Claude « Bébé Doc » Duvalier a déclaré hier que son contrôle sur le pays était « aussi solide qu'une queue de singe », mais l'agitation contre son régime, vieille de deux mois, s'intensifiait dans les villes de l'intérieur et gagnait Port-au-Prince pour la première fois.

S'efforçant de mettre un terme à la confusion née de la déclaration américaine, faite tôt le matin par le porte-parole de la Maison-Blanche, Larry Speakes, dans l'avion conduisant le président Ronald Reagan à Houston, Jean-Claude Duvalier, 34 ans, a annoncé, lors d'une brève apparition à la télévision, sa volonté de répartir les richesses de façon équitable et de soumettre bientôt un nouveau « projet de société ».

Quelques heures plus tôt, il avait démenti à la radio les rumeurs de son départ, les mettant sur le compte de « bons à rien ». Il avait aussi effectué une rapide tournée des rues de la capitale à bord de sa limousine blindée aux vitres teintées. Mais, surtout, il avait décrété l'état de siège pour 30 jours et ordonné la fermeture des radios privées.

Toutes ces démarches n'ont pu, malgré tout, calmer la colère populaire. Des incendies et des scènes de pillage ont été rapportées hier soir des villes de Gonaïves, Petit-Gonaïves, Les Cayes et Cap-Haïtien.

À Port-au-Prince même, calme jusque-là, des émeutiers ont allumé hier soir des feux dans les rues à l'aide de vieux pneus et érige des barricades. Selon des témoins, les forces de



Les Haïtiens de Montréal ont fêté hier. En fin de matinée, des dizaines de chauffeurs de taxi ont parqué du centre-ville jusqu'au Centre communautaire haïtien, rue Marquette, dans le nord de la ville. Plusieurs compatriotes les y attendaient. On s'est embrassé, on a chanté, on a dansé et on a crié: « À bas les macoutes! » Mais au moment même où les médias annonçaient que Jean-Claude Duvalier était toujours au pouvoir, des Haïtiens ont refusé d'y croire: « C'est faux. Duvalier est parti hier soir à minuit 30 », a clamé Mireille Alexis. photo Michel GRAVEL, LA PRESSE



Charles David est journaliste à LA PRESSE depuis 1972. Mais c'est plus comme Haïtien d'origine, en rapports constants avec ses compatriotes, qu'il a vécu les événements d'hier et qu'il en parle ici.

**L'espoir
surgit à
l'aube...**

■ Montréal, 30 janvier 1986... La neige s'étiole doucement, avec un vague remords de la récente tempête. L'hiver hoquette comme pour se redonner du souffle. Mais la febrilité est ailleurs, là-bas, dans ce cloaque duvalieriste où un peuple émerge de ses provinces pour aspirer, à petites gorgées l'air de sa dignité. Une odeur de sang, de sueur, de misère...

Qu'il est long ce chemin de ronde. Les stations s'égrenent. Gonaïves, Cap-Haïtien, Les Cayes, Jérémie, Léogane. L'espoir, tenace, vivote, rallumé par les moindres brindilles d'information. Une diaspora, écartelée entre sa désespérance et ses faux-fuyants, déboulée par sa transhumance, réapprend sa géographie... après avoir inlassablement labouré la mer pour tenter de défricher la terre.

Et toujours, depuis ce mois de novembre où la peur, enfin, changea de camp, ce silence infernal de Port-au-Prince, muselé par la géopolitique et les râles de la Bête. L'attente, charbonneuse, douloureuse, épouse l'agonie de cette dictature, qui n'en finit pas de crever, quéant vainement le viatique du Suzerain. Jusqu'au bout, il nous aura fait baver, au fil des jours, en dépit des soubresauts suscités par le

voir ESPOIR en A 2

Haïti en situation de crise, pages A8 et A9

SOMMAIRE

Annonces classées D 11 à D 13,
G 1 à G 8, H 2, H 9 à H 11
— Habitat D 1 à D 11
Arts et Spectacles... E 1 à E 20,
F 1 à F 5
— Horaires E 14
Bandes dessinées... X 19, X 20
Bricolage..... D 5
Bridge Z 11
Carrières et profess. Y 1 à Y 8,
Z 1 à Z 10
Décès, naissances, etc. ... H 13
Économie..... H 1 à H 8
Êtes-vous observateur?... H 11
FEUILLETON

Le crime
d'Ovide Plouffe G 8
« Génies en herbe » X 19
Horoscope G 2
Jardinage D 7
Le monde B 1
Maisons d'enseign... B 3 à B 5
Mots croisés G 4, G 5
« Mot mystère » H 12
Plains feux A 7 à A 10
Quoi faire F 2, F 3
Restaurants F 6 à F 8
Sciences Z 12
Sports C 1 à C 6
— Chasse et pêche C 4
Télévision F 5
Timbres Z 11
Vacances-voyage... X 1 à X 18
Vivre aujourd'hui... A 18 à A 20

UNE FAMILLE
DE 9 MEMBRES
DÉCIMÉE

**Le feu
fait
11 morts**

■ DRUMMONDVILLE — Des dizaines d'adultes et d'enfants du voisinage, frissonnant et pleurant, ont assisté impuissants, hier matin, aux

ANDRÉ PÉPIN

recherches qui ont permis de découvrir neuf membres d'une même famille dans les débris d'une maison incendiée, à Grantham-Ouest, près de Drummondville.

D'autre part, deux vieillards ont trouvé la mort dans l'incendie d'un centre d'hébergement à Trois-Rivières, tôt hier matin également.

À Grantham-Ouest, durant
voir FEU en A 2



Neuf membres d'une même famille, dont six enfants et leur mère, ont péri hier matin dans l'incendie de leur demeure à Grantham-Ouest, près de Drummondville. photo Pierre McCann, LA PRESSE

**BOURASSA
À LA PRESSE**

**« Il faut
couper
et encore
couper »**

■ Les compressions budgétaires, les « coupures » de dépenses, de programmes et de personnel, ne font que com-

**GILBERT BRUNET
et YVON LABERGE**

mencer dans l'appareil gouvernemental québécois. L'état se resserre: en conseil des ministres spécial, mardi et mercredi, le gouvernement va déjà faire tomber le couperet.

Dans une entrevue à LA PRESSE (voir autres informations en page B2), hier soir, dans ses bureaux montréalais voir BOURASSA en A 2

Vacances / Voyages

**À part Rio...
les coins
enchanteurs
du Brésil**
page X 1



Pleins feux

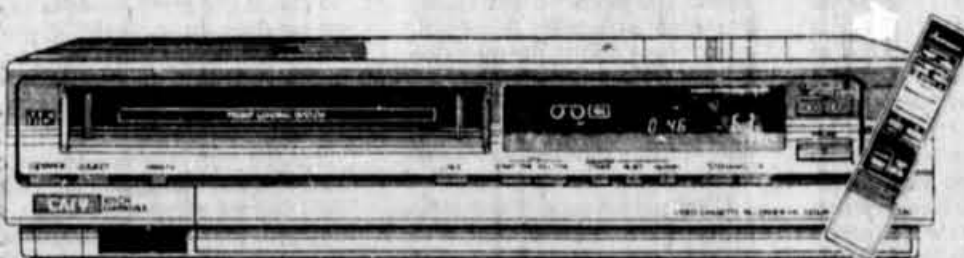
**L'aventure spatiale:
une catastrophe...
ou un succès**

page A 10

Arts et spectacles



**Modeste,
Aufray
s'amène
à Montréal**
page E 1



MITSUBISHI
△ TÉLÉCOMMANDE SANS FIL
△ 8 PROGRAMMES/14 JOURS
△ 105 CANAUX
52 FILMS GRATUITS
DE NATIONAL VIDÉO

Les Petits Magasins du Grand-Grand Choix!
Dumoulin
8390, ST-HUBERT (Métropolitain) 388-4636/1122
5916, BÉLANGER (coin Lacordaire) 256-7571

AUJOURD'HUI...

CHRONIQUE

LYSIANE GAGNON: Au Québec, il semble que les bonnes choses n'arrivent jamais en même temps et voici qu'après avoir été gouvernés par la Crème des intellectuels, nous sommes maintenant dirigés par le Merveilleux Monde des Affaires.

page A 7

PLEINS FEUX

GILBERT BRUNET: Dans le dossier du Sommet de la francophonie, à Paris, M. Bourassa joue la carte de la négociation.

page A 7

MAURICE JANNARD: Le gouvernement Mulroney se trouve dans une nouvelle tourmente déclenchée par les aveux du vice-premier ministre Erik Nielsen, qui reconnaît avoir participé à l'écoute clandestine des discussions du caucus libéral au milieu des années 60.

page A 7

ARTS ET SPECTACLES

JEAN BEAUNOYER: Renaud est un pur et il est probablement le seul artiste français à s'être imposé en trois semaines au Québec.

page E 1

LUC PERREAULT: Terry Gilliam, l'un des comiques « Monty Python », vient de faire un film, « Brazil », qui sortira sur nos écrans vendredi prochain.

page E 1

RAYMOND BERNATCHEZ: Demain, Jean-Luc Bastien va quitter la présidence du Conseil québécois du théâtre avec le sentiment du devoir accompli.

page E 1

DU VIN

JACQUES BENOIT: La nomination de M. Jocelyn Tremblay à la présidence de la Société des alcools suscite beaucoup d'espoirs. Ce jeune chimiste est entré à la SAQ en 1971.

page F 7

BRIDGE

ANDRÉ TRUELLE: Voici trois trucs défensifs contre les barrages.

page Z 11

PHILATÉLIE

DENIS MASSE: John Molson, fondateur de la grande brasserie de la rue Notre-Dame, aura un timbre à son effigie cette année.

page Z 11

SCIENCES

PIERRE VINCENT: Cette semaine, les bonds prodigieux de la mécanique analytique, le disque vidéo, les usages que l'on fait du lait et un détecteur de véhicules à micro-ondes.

page Z 12

JARDINAGE

FLORIAN BERNARD: La bourrache fait partie d'une famille associée aux herbes aromatiques. Elle guérit, elle se consomme et, en prime, donne des fleurs magnifiques.

page D 7

VIVRE AUJOURD'HUI

GILLES NORMAND: Près du mont Saint-Hilaire, Louise Gagnon recueille les animaux perdus et s'en occupe en attendant de leur trouver un foyer nourricier.

page A 18

BRICOLAGE

LOUIS THIVIERGE: Voici quelques trucs à l'intention des adeptes du bricolage, trucs concernant l'utilisation de la pâte à bois, la fabrication d'un cylindre creux, la pose du lamellé et l'art de vieillir le bois.

page D 5

HABITAT

ROBERT DUBOIS: Les propriétaires doivent se familiariser avec le compte de taxes qu'ils devraient avoir reçu d'ici le premier mars prochain.

page D 1

PLUS

CHRISTIAN RIOUX: Le stress au travail est l'un des maux de ce siècle, et on peut y faire face soit en fuyant, soit en s'adaptant, soit en changeant les conditions de travail.

pages 3 à 5

CHASSE ET PÊCHE

PIERRE GINGRAS: Certaines bêtes sont en voie d'extinction dans le monde mais au Québec, l'écureuil gris est plutôt en voie d'expansion.

page C 4

DUVALIER

SUITE DE LA PAGE A 1

l'ordre et les manifestants se sont affrontés avec des matraques et armes à feu.

Au moins cinq personnes ont été tuées hier soir à Port-au-Prince et 61 autres blessées, dont 16 par balles, a-t-on rapporté de sources hospitalières et privées dans la capitale. S'il se confirmait, cela porterait à 17 le bilan de morts en deux mois d'agitation, la plus grave en 15 années de régime Jean-Claude Duvalier.

À Washington, où la Maison-Blanche avait dû se retrancher dans l'une de ses plus graves gaffes diplomatiques, un représentant de l'administration Reagan, requérant l'anonymat, a déclaré hier soir que « la disparition de Duvalier n'est plus qu'une question de temps » et que, « face au vide du pouvoir en Haïti, c'est l'armée qui détient la clé du problème ».

Selon d'autres fonctionnaires, si les États-Unis n'ont pas poussé plus fort pour se débarrasser de ce régime corrompu institué en 1957 par François « Papa Doc » Duvalier dans le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, c'est parce qu'ils n'avaient pas de remplaçant à Jean-Claude Duvalier.

« Nous ne voulions pas qu'il soit remplacé par un Khomeiny du vaudou ou un quelconque pion de Cuba », a déclaré un expert, qui a ajouté qu'en l'absence d'une alternative politique crédible, il fallait regarder du côté de l'armée.

L'administration Reagan

agissait contre Duvalier pour la première fois jeudi soir en gelant \$26 millions d'aide économique à son régime en invoquant « la non-amélioration de la situation des droits de l'homme en Haïti ».

Toujours à Washington, le sénateur David Duremberger, président de la Commission sénatoriale sur le Renseignement, a demandé à l'Organisation des États américains (OEA) d'envoyer une force interaméricaine en Haïti pour y contribuer à « une transition vers un gouvernement démocratique ».

Dans une lettre adressée à Richard McCormack, ambassadeur US auprès de l'OEA, le sénateur Duremberger indique qu'une telle force devrait rétablir l'ordre en Haïti, protéger les 17 000 citoyens américains dans le pays et faciliter la transition vers la démocratie.

À Moscou, l'agence Tass a déclaré que Washington, « qui détermine la politique intérieure et extérieure d'Haïti, a peut-être décidé de sacrifier Duvalier » afin d'« empêcher la lutte populaire de prendre de l'ampleur dans le pays ».

Dans son discours télévisé hier, Duvalier s'est déclaré décidé à poursuivre sa « mission de paix et de concorde », a reconnu que la répartition des richesses était inégale en Haïti, a annoncé pour bientôt un nouveau projet de société, a lancé un appel à la jeunesse et demandé la fin du chaos et de l'anarchie.

La proclamation de l'état de siège avait été approuvée par le Congrès de 48 membres désignés par Duvalier lui-même.

ÉTAT DE SIÈGE EN HAÏTI



HAÏTI

CAPITALE: Port-au-Prince

GOVERNEMENT: République

François (Papa Doc) Duvalier, Président, 1957-1971

Jean-Claude Duvalier (né en 1951), Président, 1971-

GRANDEUR: 17 242 km carrés (l'équivalent du Maryland)

LANGUES: Français (officielle), créole (majorité)

RELIGIONS: Catholique romaine (80%), protestante (15%)

ESPÉRANCE DE VIE: 45 ans (depuis la naissance)

SAVENT LIRE: 20 p. cent

ÉCONOMIE: Rhum, mélasse, tourisme, café

REVENUS PER CAPITA: \$320 (le plus bas de l'hémisphère occidental)

graphique AP

L'agitation politique règne en ce moment en Haïti. Le président-à-vie Jean-Claude Duvalier a déclaré l'état d'urgence pour une période de 30 jours à compter d'hier.

ESPOIR

SUITE DE LA PAGE A 1

réveil d'un peuple zombifié par la terreur et l'humiliation...

Déjà, ébaubis ou complices, certains concotent, se poutrent des lèvres désormais gourmandes, assistent, ébaubis et presque complices, à la sarabande des précurseurs des futures faillites. Transaction misérable des consciences, animant une fureur particulière, démesurée, de jouissances hâtives. Ainsi, il était une fois, Haïti.

Puis, soudain, bêtement, ce coup de fil de Port-au-Prince,

provenant de la tanière. A force de rêver, l'imaginaire prend forme, laissant hébété. Calme masquant mal la déchirure, le corps vidé, épuisé. « Duvalier, en état d'arrestation... » La rumeur, venue d'autres horizons, confirme, s'enfle. Pour la première fois, refuse d'éclater.

Non, elle se durcit, confortée par d'innombrables détails, répercutée aux quatre coins de Montréal. Une diaspora, accrochée à ses combinés, s'épuise à l'habiller, cette vérité, pour mieux la parer et conjurer le sort. Un peuple d'exil s'enivre d'une saleté qui s'écaille. Rompue de joie, la diaspora refuse le sommeil,

glissant ci et là les moindres parcelles d'une nouvelle vérité qu'aucune radio ou salle de nouvelles refuse d'étayer. Le cauchemar rôde, dissipé par les phantasmes. La Bête, enfin, crève.

L'aube, difficilement, laissant hier, ne s'achemine pas encore vers demain. Une bouffée de ma terre s'insinue, doucement, dans les relents du café qu'interminablement on sirote, pour tenir le coup, pour voir, enfin, le jour. L'idée surgit, folle, toute précaution rejetée. Faut traverser cette mer pour renouveler les épousailles avec les autres, ceux de l'intérieur, même ceux dont la foi a vacillé sous la fureur,

ceux qui, parfois, ont bu la honte.

Mais, avant la tolérance, la chair qui appelle son sang. Ma mère. Imperturbable, elle dort, comme la moitié de Port-au-Prince, qui ignore d'ignorer. La sonnerie interminable. La voix endormie, qui n'ose croire, préférant attendre le jour pour juguler les démons. La voix, qui va se casser, car désormais, au petit matin, elle sait que le retour se fraye un chemin vers le port.

À l'aube, dans Montréal qui rattrape un dernier soupir, j'ai une envie folle de conquérir une ville. Hommes et Femmes de mon pays, je vous aime.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

d'Hydro-Québec, le premier ministre, M. Robert Bourassa, a indiqué que les seuls secteurs épargnés seront les salles d'urgence des hôpitaux — « le service le plus essentiel, absolument non négociable » — et l'éducation, particulièrement le budget de fonctionnement des universités.

« Je suis l'homme de mon temps, celui des années 80 », dit à plusieurs reprises M. Bourassa au cours de l'entrevue. « Par pragmatisme, et non par idéologie, notre gouvernement gère », dit le premier ministre en réponse à son adversaire, M. Pierre Marc Johnson, qui l'accusait cette semaine de ne pas gouverner et de se contenter de gérer.

Au moment même où il rencontrait LA PRESSE, M. Bourassa s'intéressait à ce qui se passait dans une salle adjacente: une nouvelle réunion du comité qu'il a mis sur pied, il y a dix jours, avec mandat de « revoir l'efficacité de l'ensemble de l'appareil gouvernemental ». MM. Paul Gobeil, président du Conseil du Trésor, Pierre Lortie, Michel Bélanger, Jean-Claude Rivest et Yvon

Marcoux ont toute la confiance du premier ministre.

« Le virage à 180 degrés, nous le ferons, nous le négocions déjà », lance M. Bourassa. « C'est fini les emprunts de centaines de millions de dollars pour acheter l'épicerie... » Fier du bilan de ses 60 premiers jours à la tête de l'État, le premier ministre ajoute: « Notre priorité est de réduire la partie du déficit qui hypothèque nos dépendants, les générations qui nous suivent. »

Pendant ces deux premiers mois, les ministres n'ont jamais cessé de découvrir des programmes (le Parc agro-alimentaire de Montréal — « la ferme » — ou la salle de concert de l'Orchestre symphonique, par exemple) annoncés par le précédent gouvernement mais qui n'apparaissent pas dans les prévisions de dépenses. Résultat: « Le déficit réel sera beaucoup plus grand que prévu par M. Duhaime dans son budget du 27 avril dernier. Il l'avait très fortement sous-estimé. »

M. Bourassa n'avance pas de prédiction chiffrée, mais il dit que malgré les compressions annoncées par son ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, dans son exposé budgétaire de la mi-décembre, et malgré les coupures de postes créées par M. Gobeil depuis,

le déficit dépassera largement les \$3,1 milliards prévus.

Donc, insiste le premier ministre, « nous allons couper et couper encore. Nous devons changer le ton, le rôle de l'État. Et c'est à cela que travaillent nos trois comités de bénévoles issus du secteur privé mais présidés par trois élus. »

Au moment où s'ouvre une nouvelle ronde de négociations contractuelles entre le gouvernement et ses 300 000 salariés, M. Bourassa ne croit pas que son intention ferme de couper partout va provoquer un retour aux tensions sociales dont tous les gouvernements précédents — y compris les siens de 1970 à 1976 — ont été victimes.

« J'ai parlé aux leaders syndicaux, et ils comprennent bien dans quelle situation nous sommes placés. La dépression économique du début de la décennie a laissé de profondes cicatrices. »

Dans ce contexte, le premier ministre répète qu'il est parfaitement d'accord avec M. Gobeil, du Trésor, qui affirmait, jeudi à Québec, que « les demandes des syndicats du secteur public sont exagérées. »

« Il y a certainement moyen de s'entendre, et rapidement; mais imaginez la réaction si M.

Gobeil avait répondu au journaliste que 10 p. cent, ce n'était pas exagéré... »

Sur d'autres sujets, M. Bourassa confirme que l'interprétation qui a été faite, cette semaine, de ses « propos diplomatiques » sur le Sommet francophone de Paris, était la bonne. « On ne peut annoncer officiellement que le prochain sommet aura lieu à Québec. Les pourparlers avec la France et les Africains ne sont pas terminés, mais les chances sont excellentes. »

Pour le premier ministre, il était de première importance de « sauver le Sommet de Paris »; cela était entre les mains des gouvernements d'Ottawa et de Québec. Et l'hypothèse de compromis — M. Bourassa accepte de ne parler qu'à la séance de clôture, avec une invitation de venir à Québec pour le prochain sommet — lui semble la meilleure dans les circonstances.

« À condition, répète-t-il, qu'il soit convenu entre tous les pays que seulement un représentant par groupe de gouvernements (base continentale) va prendre la parole à l'ouverture publique. » Et cela n'est pas encore acquis à cent pour cent, donc l'ordre du jour du Sommet n'a pas encore été divulgué.

FEU

SUITE DE LA PAGE A 1

toute la matinée, les corps de six enfants et trois adultes ont été sortis, un à un, de la modeste petite maison située au 2150, rue Saint-Amable.

La mère, Mme Carmen Blanchard-Robitaille, 44 ans, son père, M. Domina Blanchard, 86 ans, son oncle, M. Albert Guillemene, 65 ans, et ses six enfants ont péri quand les flammes ont rapidement enveloppé le logis, vers 1 h 30 hier matin.

Les enfants décédés étaient âgés de 5 à 14 ans. Il s'agit de Patrick, 5 ans, Chantale, 9 ans, Annie, 10 ans, Nancy, 11 ans, Steeve, 12 ans et Lyne, 14 ans.

« Nous en avons retrouvé à différents endroits dans les décombres. J'ai transporté plusieurs victimes dans ma carrière, mais c'est la première fois que je porte le corps d'un enfant mort dans un incendie. C'est bouleversant de soulever un petit être qui git au milieu de débris calcinés », a confessé M. Mario Provencher, un ambulancier qui est demeuré sur place durant toute la matinée

pour procéder au transport des malheureux.

La cause de l'incendie n'a pas été déterminée avec certitude. Des chimistes du laboratoire médico-légal ont été dépêchés sur les lieux pour procéder à différentes expertises dont les résultats seront connus ultérieurement. Il pourrait cependant s'agir d'un problème de surtension au système de chauffage.

Il ne semble pas, selon les premières constatations, que la maison était équipée d'un avertisseur d'incendie. Les pompiers de Drummondville, arrivés sur les lieux vers 1 h 45, n'ont pas entendu d'alarme à l'intérieur.

C'est avant tout le drame d'une famille pauvre dont les membres occupaient tous les recoins disponibles comme en témoignaient plusieurs voisins. L'intérieur de la vieille maison s'est rapidement embrasé.

Des enfants dormaient au sous-sol où aucune sortie d'urgence ne pouvait leur permettre de fuir en cas de danger, a fait remarquer M. Paul-Émile Lizotte, un voisin qui est aussi conseiller municipal.

La mère, Mme Carmen Blanchard-Robitaille, était une handicapée visuelle de même que son père, M. Domina Blanchard, qui vivait au même endroit. Mme Blanchard-Robitaille oeuvrait, comme bénévole, au sein de différents organismes paroissiaux. Une de ses filles, Chantale, 9 ans, souffrait de paralysie cérébrale, ont confié des proches.

Un voisin, M. Félix Landry, qui se réclame d'être le père de deux autres enfants de Mme Blanchard, a confié que sa compagne avait déjà été victime de deux autres incendies, dans des logements différents.

En sanglotant, M. Landry a expliqué que sa fille, Christiane, 22 ans, son fils Serge, de même que sa petite fille Isabelle, avaient échappé à la mort de justesse en allant dormir chez lui hier. Il était difficile, pour les enquêteurs de la Sûreté du Québec, d'établir les liens de parenté et l'identité de chacune des victimes.

C'est un homme d'une vingtaine d'années, M. Jean Gagnon, qui a aperçu, le premier, des flammes en passant dans cette rue, vers 1 h 40. Il a vainement

tenté d'entrer dans la demeure, a-t-il expliqué, mais les flammes et la fumée l'ont repoussé. Il a immédiatement prévenu les pompiers de Drummondville.

Le directeur du service, M. Marcel Lefebvre, a déclaré qu'à l'arrivée de ses hommes, vers 1 h 46, les flammes enveloppaient déjà l'intérieur et qu'il était impossible d'espérer sauver la vie des occupants.

À Trois-Rivières, l'incendie a éclaté, vers 1 h du matin, dans le sous-sol d'une maison d'hébergement située au 12 850, des Forges.

Les victimes sont MM. Henri Diamond, 72 ans, et Josephat Gordon, 82 ans. Le propriétaire des lieux, M. Roland Duval, 56 ans, a été grièvement blessé en tentant de se porter au secours des locataires. Un autre occupant, M. Guy Pothier, 80 ans, a subi des blessures graves et a été hospitalisé.

Le feu aurait pris naissance au sous-sol. Une défectuosité du système électrique serait à l'origine du sinistre. L'immeuble était cependant équipé de plusieurs avertisseurs d'incendie.

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 022 à quatre chiffres 6192

LA MÉTÉO

Samedi 1^{er} février 1986
AUJOURD'HUI: Min.: -20° Max.: -10°
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: NEIGE

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-26	-10	Nuageux
Outaouais	-20	-10	Ensoleillé
Laurentides	-24	-8	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-21	-10	Ensoleillé
Mauricie	-20	-8	Ensoleillé
Québec	-24	-12	Ensoleillé
Loc-Saint-Jean	-28	-15	Ensoleillé
Rimouski	-23	-15	Ensoleillé
Gaspésie	-23	-15	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	-28	-17	Ensoleillé
Sept-Îles	-28	-17	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-5	8	Ensoleillé
Edmonton	-9	-8	Nuageux
Regina	-14	-9	Nuageux
Winnipeg	-21	-16	Nuageux
Toronto	-6	-4	Neige
Fredericton	-16	-7	Neige
Halifax	-11	-2	Neige
Charlottetown	-12	-7	Nuageux
Saint-Jean	-1	4	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-4	-1	N.-Orléans	7	18
Buffalo	-8	-5	Pittsburgh	-11	-4
Chicago	-8	-6	S. Francisco	13	17
Miami	13	24	Washington	-5	-1
New York	-4	-1	Dallas	11	20

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	-2	4	Madrid	0	6
Athènes	9	15	Moscou	-8	-2
Acapulco	23	32	Mexico	3	21
Berlin	-1	3	Oslo	-1	0
Bruxelles	-3	3	Rome	0	6
Buenos Aires	20	30	Stockholm	7	10
Copenhague	-2	-1	Séoul	-7	-2
Genève	-6	3	Stuttgart	-3	1
Hong Kong	16	21	Tokyo	2	11
La Corée	9	20	Trinidad	19	30
Lisbonne	8	11	Vienne	0	2
London	3	4			



Les nouveaux tarifs entrent en vigueur le 28 février.

POUR LES CHAUFFEURS, UNE HAUSSE «RIDICULE» Augmentation de 30 cents du tarif de départ des taxis

Les taximètres des taxis québécois afficheront un prix de départ de \$1,50 à partir du 28 février prochain. Il s'agit d'une augmentation de 30 cents par rapport au taux actuel.

BRIGITTE GAUVREAU

La nouvelle a été annoncée hier par un porte-parole de la Commission des transports du Québec.

Le dossier traînait depuis plusieurs mois. En mai dernier,

la Fédération des ligues de taxi du Québec avait remis à la Commission des transports une étude dont la conclusion proposait une hausse de 80 cents du prix de départ.

La Fédération voulait voir le tarif de base passer de \$1,20 à \$2 parce que ses chauffeurs se plaignent de ne pas faire assez de profits sur les courses de courte durée; bien souvent, ils y perdraient même de l'argent. Elle invoquait de plus le fait que les tarifs de taxi n'ont con-

nu aucun ajustement depuis 1982, alors que les coûts d'exploitation, eux, n'ont cessé d'augmenter.

En rendant sa décision, hier, la Commission a soutenu que l'augmentation des coûts d'exploitation ne justifiait pas une hausse de 80 cents. Elle estime qu'un ajustement de 30 cents est beaucoup plus réaliste.

Joint en fin d'après-midi, Jean-Guy Peltier, président de la Fédération des ligues de taxi

du Québec, semblait abasourdi par la nouvelle. Il juge cette augmentation ridicule. «Les 30 cents, ils auraient pu les garder; c'est ce que ça va nous coûter pour faire changer nos compteurs», a-t-il dit.

Bien que la nouvelle tarification entrera en vigueur le 28 février, son application pourrait n'être complète qu'à la fin de mars. La loi stipule que les chauffeurs ont jusqu'à 30 jours suivant l'adoption du règlement pour faire ajuster leurs taximètres.

Les frères Renaud sont condamnés à la prison

L'avocat montréalais jet-setter Jean-Pierre Renaud, 36 ans et son frère Guy, 28 ans, ont été condamnés hier à des peines de 14 ans et demie et 8 ans et demie d'emprisonnement pour avoir exploité, à Rosemère, le premier laboratoire de cocaïne au Canada.

ANDRÉ PÉPIN

Les deux hommes étaient passibles d'emprisonnement à vie. Le juge Réjean Paul a décidé de ces sentences après un procès qui avait duré plus d'un mois l'automne dernier, à Saint-Jérôme.

Les frères Renaud étaient accusés de complot, d'importation et de trafic de cocaïne. L'avocat, Jean-Pierre Renaud, était pour

sa part accusé d'avoir importé des produits devant servir à la fabrication de la poudre blanche, dans un laboratoire clandestin que la Gendarmerie royale avait découvert dans un bungalow de Rosemère.

L'avocat fréquentait les discothèques huppées du centre-ville de Montréal. Il était réputé dans ces milieux pour mener une existence de tout repos, se procurant tout le luxe dont il avait envie.

Issus d'une même famille aisée de la Beauce, les frères Renaud n'avaient jamais eu de démêlés avec la justice avant d'être interceptés l'an dernier relativement aux activités d'un laboratoire clandestin.

Le lucratif marché montréalais de la cocaïne les avait incités à se lier avec un trafiquant international, le Péruvien Mario Pacheco, 35 ans, toujours recherché par la police. Cet homme, qui profiterait d'une certaine protection dans les milieux politiques péruviens, dirigeait une affaire de \$125 millions.

Deux membres de cette organisation, l'agent de bord Carl Veilleux, 36 ans, et François Salbaing, 33 ans, ont déjà été emprisonnés de 4 et 8 ans d'emprisonnement dans cette affaire. Le premier, qui a prêté sa maison de Rosemère, devait toucher \$20 000 tandis que Salbaing, qui est propriétaire d'un restaurant à Saint-Sauveur, s'est occupé de l'achat de cinq contenants de 45 gallons d'acétone. Ce simple «contrat» devait lui rapporter \$4 000.

L'acétone est essentielle dans le procédé de transformation de la pâte séchée que l'on avait probablement fait venir du Pérou.

Les enquêteurs de la GRC étaient sur la piste des frères Renaud depuis juin 1984. Déjà à cette époque, le Péruvien Pacheco, qui habitait l'ouest de la région métropolitaine, s'entretenait avec l'avocat Renaud et son frère Guy concernant l'établissement d'un laboratoire clandestin à Rosemère. Ces conversations téléphoniques avaient été surprises par les enquêteurs. Un premier laboratoire avait même été installé à Tingwick, un petit village de la région des Bois-Francs.

en même temps qu'elle, Robin Fortin, l'entremetteur qui aurait recruté les deux tueurs qui ont criblé son mari de balles, les sergents-détectives André Charette et Gilles Dion recherchent toujours ces exécutants.

Ils recherchent aussi deux autres tueurs à gages qui avaient été embauchés dans un premier temps, et qui, pour des raisons inconnues, n'ont pas «rempli leur commande». Disparus complètement de la circulation depuis deux ans, ces serveurs infidèles auraient été eux-mêmes liquidés pour n'avoir pas respecté leurs engagements.

C'est donc à trois accusations de meurtre, au total, que la jolie enseignante pourrait faire face pour avoir voulu court-circuiter de brutale façon les procédures de divorce qu'elle avait entamées.

Quant à son avocat, Me Pierre Morin, déjà célèbre pour avoir fait condamner le procureur de la Couronne Gilles Harris, de Saint-Jérôme, il est déjà au bagne pour la vie, s'étant prestement reconnu coupable dans cette affaire il y a quelques semaines.

C'est lui qui aurait proposé à la jeune femme la solution qui a mal tourné, en obtenant qu'elle lui verse rapidement un «acompte» de \$25 000 sur ses honoraires, somme plutôt destinée à rétribuer les tueurs.

Lui aussi pourrait faire éventuellement face à d'autres inculpations de meurtre si on retrouve enfin les cadavres des deux disparus. On n'écartera toutefois pas qu'il puisse éviter certains avatars en consentant à redevenir témoin de la Couronne, comme dans l'affaire Harris.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Léopold Lizotte, 40 ans et 30 000 textes plus tard

Léopold Lizotte, journaliste à LA PRESSE, quittait hier son emploi après quarante ans de service à la couverture du Palais de justice de Montréal. Fidèle à lui-même, il a écrit quatre textes au cours de cette dernière journée. D'ailleurs, un «rapide» calcul indique que celui qui a hanté le Palais de justice (l'ancien et le nouveau) durant quatre décennies, a rédigé pas moins de 29 976 textes au cours de sa carrière. Probablement plus encore. Aux quelques collègues qui sont allés le saluer dans la salle de presse du Palais, il a confié, avec le sens de l'humour que ses lecteurs lui connaissent bien, qu'il venait tout juste de léguer à un ami un

souvenir historique: un fauteuil qu'ont utilisé jadis deux anciens premiers ministres, MM. Taschereau et Duplessis. Le meuble avait été abandonné dans une salle de l'ancien palais. M. Lizotte en avait «hérité» et l'avait fait transporter au nouveau palais malgré l'interdiction formelle d'y apporter des «vieilleseries». Le livreur avait prétendu, pour ne pas se faire barrer la route, qu'il s'agissait d'un fauteuil destiné au juge en chef... Sur notre photo, Léopold Lizotte, à droite, partage une bonne blague avec Josée Garand, Pierre Gingras, Huguette Roberge et Louise Fagnan, de la rédaction de LA PRESSE.

Cols bleus: guérilla sur fond neigeux

Une petite guérilla s'est soldée par un match nul, hier, entre la Ville de Montréal et ses cols bleus affectés au chargement de la neige dans le centre et l'ouest du territoire de Montréal.

En matinée, quelque 250 travailleurs ont été sollicités pour faire du temps supplémentaire dans le but de poursuivre les opérations de déneigement dans ces secteurs. De ce nombre, à peine six ont accepté. D'où la décision de Montréal de ne pas y

poursuivre les travaux tel que prévu, faute de personnel.

La Ville parle de tactiques de pression exercées par les cols bleus dans le cadre des négociations en cours, et avertit ses travailleurs manuels qu'elle prendra toutes les mesures légales nécessaires pour obtenir de la main-d'œuvre si les conditions de sécurité requièrent l'épandage d'abrasifs.

Le syndicat voit les choses d'un tout autre oeil. Ainsi son président, M. Jean Lapierre, a-t-

il dénoncé la décision patronale d'interrompre les travaux de déblaiement des rues, et affirmé qu'il n'y a pas eu de consigne syndicale pour inciter les membres à refuser le temps supplémentaire. Au contraire, soutient-il, «nous avons demandé à nos membres d'exécuter ces travaux».

Bref, il semble que les mêmes travailleurs qui avaient signifié leur refus de travailler le matin étaient prêts à le faire dans l'après-midi, et que ces deux sec-

teurs de la métropole seront déblayés normalement si la Ville revient sur sa décision.

Cet imbroglio survient deux jours avant un possible dépôt, par le syndicat (SCFP-FIQ), des avis de grève, laquelle deviendrait légale une semaine plus tard. Les employés manuels portent déjà une attention de tous les instants aux mesures de sécurité dans le déroulement des opérations de déblaiement, ce qui a pour effet de prolonger la durée des opérations.

Nicole Auclair accusée du meurtre de son mari

Une fort élégante femme dans la trentaine, un peu pâle mais vraiment imperturbable, a comparu devant le juge Bernard Grenier, hier midi, sous l'accusation d'avoir fait assassiner son mari dans la boutique de

LÉOPOLD LIZOTTE

location de vidéocassettes qu'il exploitait rue Saint-Hubert. La victime occupait également un poste de professeur à la Commission scolaire régionale des Mille-Îles.

Nicole Normand-Auclair, elle-même directrice d'une lucrative école privée, est accusée du meurtre de son mari, Jacques Auclair, commis le 24 avril 1984. Mais elle pourrait bien aussi être inculpée de deux autres meurtres.

Car, si la police a appréhendé,

Séance simulée de l'ONU pour les jeunes

L'Association canadienne pour les Nations-Unies organise de nouveau cette année une séance simulée de l'ONU, du 7 au 12 juillet, à Montréal. Les jeunes de 18 à 25 ans ont jusqu'au 15 février pour s'y inscrire.

Diversifiez vos placements d'épargne-retraite

Le Reér Fonds Desjardins vous permet de tirer profit des opportunités de chacun des marchés et de bénéficier de la gestion professionnelle de nos experts

Les Fonds Desjardins ont connu une croissance exceptionnelle cette année et les perspectives sont bonnes pour l'avenir. Profitez-en!

Les Fonds Desjardins se vendent par l'intermédiaire de prospectus

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657 Laval (514) 688-5223 1-800-361-3803 Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058 Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

PRONONÇANT L'ÉLOGE FUNÈBRE DES ASTRONAUTES DE CHALLENGER Reagan promet d'honorer leur mémoire en poursuivant le programme spatial

■ HOUSTON, Texas (d'après AFP, Reuter, UPI et AP) — Sur le carré de pelouse où la NASA célèbre généralement le succès de ses missions, le président Ronald Reagan a prononcé hier l'éloge funèbre des sept astronautes de la navette Challenger, et il a promis d'honorer leur mémoire en poursuivant un programme spatial efficace et sûr, mais aussi audacieux et déterminé.

Le président Reagan et son épouse Nancy s'étaient rendus au Centre spatial Johnson, à Houston, « pour partager la peine causée par la disparition de sept Américains courageux » avec près de 15 000 personnes, employés de l'aérospatiale et représentants de divers pays étrangers. Les cérémonies ont été retransmises en direct à la télévision.

Le président américain a rendu hommage aux cinq hommes et deux femmes qui ont péri mardi dans le plus grave accident de l'histoire de la conquête spatiale et a souligné que la meilleure façon de se souvenir d'eux était de continuer à explorer « le mystérieux univers » et de construire un « avant-poste permanent dans l'espace ».

« Nous nous rappelons Christa McAuliffe, qui s'est imposée dans l'imagination de toute une



Le sénateur et ex-astronaute John Glenn (à droite, dans la photo de gauche) s'entretient avec son ex-confrère Deke Slayton, avant la cérémonie à la mémoire de l'équipage de Challenger. Dans la photo de droite, le président et Mme Reagan, entourés par des membres des familles des astronautes morts, écoutent un hommage aux disparus.

nation, un professeur, pas seulement pour ses élèves mais pour tout un peuple, nous communiquant à tous l'enthousiasme du voyage vers l'avenir », a notamment déclaré M. Reagan.

« Aujourd'hui, nous promettons à Dick Scobee (le commandant de bord de Challenger) et à son équipage, que leur rêve est

vivant, que l'avenir auquel ils ont tant travaillé deviendra réalité », a dit le président.

Les familles des victimes assistaient également aux cérémonies, de même qu'à leurs côtés John Kennedy Jr et sa sœur Caroline, les enfants du président Kennedy assassiné en 1963. L'émotion qui a saisi le peuple

américain à la suite de la catastrophe de Challenger a d'ailleurs été comparée par de nombreux commentateurs à celle qui avait suivi l'assassinat de John Kennedy.

Plusieurs astronautes étrangers ayant participé à des vols de la navette spatiale étaient présents, notamment le Canadien

Marc Garneau, le Français Patrick Baudry et le Saoudien Sultan Al-Saoud. Le ministre français de la Recherche et de la Technologie, M. Hubert Curien, assistait également à la cérémonie.

S'adressant aux employés de la NASA réunis pour se recueillir autour des proches de l'équi-

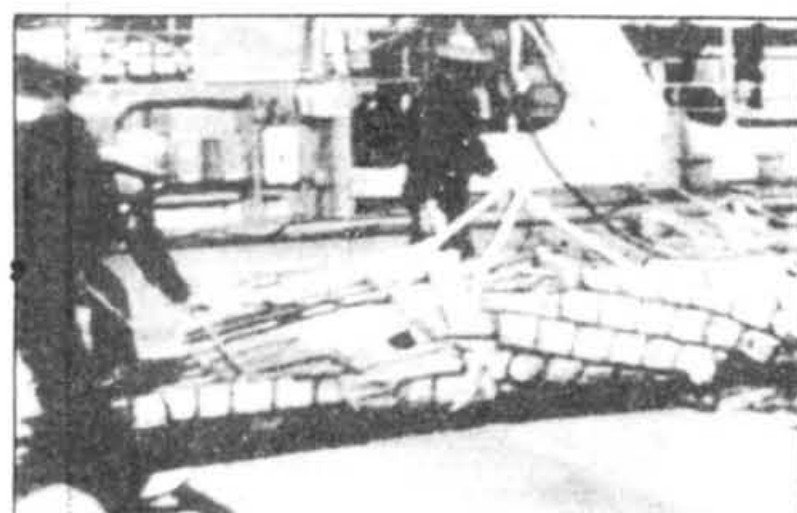
page, M. Reagan a ajouté : « L'homme poursuivra sa conquête de l'espace. Viser des objectifs encore plus lointains, des succès encore plus grands, c'est ainsi que nous commémorerons nos sept héros de Challenger ».

Station orbitale habitée

« Dans la peine qui nous frappe, a dit le président américain, nos cœurs ont été ouverts à une profonde vérité, l'histoire des progrès de l'humanité est celle d'un combat contre l'adversité ».

« Quelquefois, nous cherchons à atteindre les étoiles et nous échouons près du but. Mais nous devons nous relever et poursuivre malgré la peine (...), chercher à atteindre de nouveaux buts, chercher à faire des choses encore plus belles ; voilà la façon de nous souvenir de nos sept héros de Challenger », a dit M. Reagan.

Il a ajouté que la NASA devait « poursuivre son programme spatial, un programme efficace et sûr mais hardi et déterminé ». Rappelant que l'un des astronautes avait émis le souhait de vivre un jour à bord d'une station spatiale, le président américain a ajouté : « Nous construirons cette station spatiale », un projet de quelque \$8 milliards de dollars, auquel il avait donné le feu vert il y a deux ans.



Un navire de la garde côtière décharge à Port Canaveral un morceau de fuselage de Challenger encore bardé de ses tuiles protectrices.

Un jet de flamme à l'origine de la tragédie de mardi?

■ CAP CANAVERAL (d'après AP, AFP et CP) — Les spécialistes de la NASA ont examiné hier au moins cinq gros fragments du fuselage de Challenger et étudiaient également une hypothèse selon laquelle la catastrophe aurait été provoquée par un jet de flamme fusant accidentellement de l'un des deux moteurs-fusées de la navette, ont indiqué des sources informées.

Par ailleurs, certaines sources indiquent que la taille des débris retrouvés laisse envisager que la cabine pressurisée ou avaient pris place les sept astronautes pourrait avoir été épargnée lors de l'explosion et qu'elle reposait, intacte, dans l'océan.

La NASA a cependant déclaré dans un communiqué « qu'aucun commentaire ne sera fait par les responsables de la NASA concernant les effets personnels

ou les restes humains des astronautes, par respect pour leur famille ».

Les indications du sonar (radar sous-marin) ont permis de localiser un gros objet en métal reposant par 42 mètres de fond près de l'endroit où les segments de fuselage avaient été découverts. Les équipes de recherche vont à présent tenter de récupérer l'objet.

D'autres observateurs estiment que la cabine pressurisée de la navette a été pulvérisée par l'explosion du réservoir et que les restes des astronautes ne pourront être retrouvés.

Un vidéo de la NASA montrant le déchargement des débris recueillis par les navires de récupération montre le nez de la navette, une partie de la cabine, un morceau de la porte de la soute et des fragments des ailes et de la queue.

L'Amérique pleure ses héros

■ CAP CANAVERAL, Floride (d'après UPI) — Le jour où Christa McAuliffe, l'enseignante devenue astronaute, devait faire la classe en orbite, les Américains ont tenu hier, dans les églises, dans les écoles et dans les usines, à honorer la mémoire des sept membres d'équipages de la navette Challenger qui ont péri mardi.

A Los Angeles, un million d'écoliers ont observé une minute de silence à compter de 8 h 39 hier, exactement 72 heures après la tragique explosion. Dans la salle de réunion du conseil municipal, le maire Tom Bradley a invité les conseillers à se recueillir en silence avant de commencer leur travaux habituels.

Des clairons ont joué devant plus de 800 personnes réunies dans l'immense Crystal Cathedral, à Garden Grove, en Californie. Sept cierges brûlaient sur une table placée devant l'autel,

et sept drapeaux américains soigneusement pliés leur tenaient compagnie, symbolisant les astronautes disparus.

À Concord, au New Hampshire, Mme Jeanne Timmons a affiché sur la porte de sa maison une photo autographiée de la souriante Christa McAuliffe, photo accompagnée de cette légende écrite à la main : « Que votre avenir n'ait pour limites que vos rêves. Avec amour, Christa ».

Ces mots figurent au nombre des souvenirs laissés aux enfants de Concord par l'enseignante devenue astronaute, qui invitait ses élèves à « la conquête des étoiles ».

Par ailleurs, les personnes désireuses de manifester leur appui au programme spatial américain et d'honorer la mémoire des sept astronautes tués mardi ont présenté en grand nombre leurs offres de dons à la United States Space Foundation pour aider à remplacer la navette Challenger.

Le directeur de cette fondation, M. Richard Macleod, a dit qu'au cours des 24 premières heures après qu'on eut fait connaître le projet de remplacer la navette grâce à des dons privés, les offres n'ont cessé d'affluer, depuis les modestes billets de \$1 envoyés par des écoliers jusqu'à une somme de \$250 000 fournie par une compagnie de Boulder, dans le Colorado.



Ed et Grace Corrigan, parents de l'institutrice-astronaute Christa McAuliffe, assistant jeudi à Framingham, dans le Massachusetts, à un service à la mémoire de leur fille.

Résultats

Provincial

Tirage du 31-01-86

NUMÉROS	LOTS
4525755	500 000\$
525755	50 000\$
25755	1 000\$
5755	100\$
755	25\$
55	10\$

La Quotidienne

Sommaire du 25-01-86

SAMEDI	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI
382	612	014	929	185	022
4628	1586	4034	1012	8122	6192

La Mini

Tirage du 31-01-86

NUMÉROS	LOTS
774666	250 000\$
74666	2 500\$
4666	250\$
666	50\$
65	10\$

INTER

Tirage du 31-01-86

NUMÉROS	LOTS
270809	250 000\$
269927	25 000\$
024203	2 500\$
18899	598
2500\$	50\$

CLINIQUE MÉDICALE LE RIGAUD

- Médecine générale
- Urgence
- Bilan de santé
- Examen gynécologique
- Electrocardiogramme
- Traitement de la douleur par neurostimulateur T.E.N.S.
- Epreuve d'effort cardiovasculaire avant exercice physique

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

Téléphone: 844-3555 — 285-6426

425, Sherbrooke est
Montréal, Qué.
H2L 1J9

Con Bern, près du métro Sherbrooke

Gourmet Rendez-vous

POUR CÉLIBITAIRES
Club de gourmet
et de voyage

14 février
Souper dansant
(St-Valentin)
Hôtel Shangri-la

du 28 fév. au 2 mars
week-end ski Mt Ste-Anne

Reservations
Aline Hooper
335-1494

ENCAN

125 TAPIS PERSANS

d'excellente qualité et tapis orientaux de première classe

Dimanche 2 février à 14 h 30
inspection à partir de 13 heures

Ramada Inn centre ville 1005, rue Guy

En stock: Kashan, persans, Qum, Isfahan, Nain, Afsar, Hamadan, Belouch, Kirman, Mellayer, Sarouk, nombreuses pièces à base de soie et pièces tout en soie. Boukharas de ton pastel et nombreux autres incluant pièces anciennes et antiques.

Termes: Comptant, pas chèque, carte de crédit, tous les paiements effectués à l'ordre de la Banque de Montréal, Place Bonaventure.

Avis des encanteurs: Garantie d'échange des tapis achetés durant 90 jours, garantie S. Bashir & Cie.

Place Bonaventure, Mart D, Montréal 876-4043
Certificat d'authenticité fourni avec chaque tapis.
Bienvenue à tous.

Yervant

VENTE DE 1\$ SUR NETTOYAGE DE TAPIS

Nous nettoyons votre deuxième tapis pour seulement 1\$

Laissez Yervant cueillir DEUX de vos tapis afin de leur donner le réputé nettoyage de tapis Yervant. Le plus grand des deux tapis sera nettoyé au prix régulier — le second recevra le même excellent nettoyage pour seulement UN \$ DE PLUS!

15% DE RABAIS - NETTOYAGE DE BROADLOOM MUR À MUR

Cette offre est pour un temps limité seulement

APPELEZ 735-2731

Yervant
EXCELLENT NETTOYAGE DE TAPIS
Établi en 1935

LES WEEK-ENDS DES 'NON-STOP'

À KMF 94

AUX JEUNES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE

Faites profiter la collectivité de votre énergie et de vos ressources en participant à un projet « Travaux communautaires ».

Les Centres Travail-Québec sont présentement à la recherche de bénéficiaires de l'aide sociale de moins de 30 ans pour participer, pendant environ 80 heures par mois, à divers projets acceptés dans le cadre du programme « Travaux communautaires ».

Parmi l'éventail des activités actuellement offertes, certaines nécessitent une formation ou une expérience pertinentes telles:

- animation socio-culturelle,
- animation sportive,
- support pédagogique en sciences humaines ou en éducation spécialisée,
- support à la vie étudiante,
- préparation de matériel dans un atelier de sculpture,
- animation auprès de jeunes,
- support technique en loisirs,

- aide pédagogique dans un atelier d'arts pour des travaux sur textiles,
- documentation ou archive,
- dactylographie dans les deux langues,
- travaux dans le domaine de l'hygiène publique,
- travaux de génie industriel.

Les jeunes moins qualifiés peuvent également réaliser des activités utiles et acquérir une expérience avantageuse dans divers projets offrant des tâches moins spécialisées.

Les jeunes qui participent à un projet « Travaux communautaires » reçoivent:

- la prestation régulière d'aide sociale,
- une allocation additionnelle variant selon le statut familial,
- un montant de 100 \$ par mois de l'organisme-promoteur.

Pour plus d'informations, ou pour vous inscrire, adressez-vous à votre Centre Travail-Québec ou, si vous habitez la Ville de Montréal, à votre Bureau local d'aide sociale.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu

Québec

L'espionnage parlementaire!

Le premier ministre Brian Mulroney a été plongé, bien malgré lui cette fois, dans une autre affaire controversée impliquant le numéro deux de son gouvernement. La question est de savoir maintenant si oui ou non le vice-premier ministre, Erik Nielsen, a été impliqué dans une véritable « affaire d'écoute électronique » dans le milieu des années 60 alors que les libéraux étaient au pouvoir.

Dans ce contexte l'enquête réclamée par les libéraux et les néo-démocrates, avec l'ex-ministre Jean Chrétien en tête, afin de déterminer si cet « espionnage » était vraiment délibéré ou le fruit du plus pur hasard, est amplement justifiée. D'autant plus que les accusations mettent en cause la crédibilité et l'honneur de l'homme fort du gouvernement conservateur.

Les activités d'espionnage de M. Nielsen, révélées par le quotidien *Toronto Star*, jeudi, ont jeté la consternation sur la Colline parlementaire, très sensible à ce genre de question. La semaine s'est terminée sur une note de crise politique quand les députés de l'opposition ont refusé de siéger, vendredi matin, en l'absence du premier ministre.

Selon ce qui a été permis d'apprendre jusqu'à maintenant, M. Nielsen écoutait les propos secrets du caucus des députés libéraux de Lester-B. Pearson, chaque mercredi. Ce qui avait permis à ce dernier d'avoir la tête de trois ministres du Québec: Guy Favreau, Lucien Cardin et Maurice Lamontagne. Et d'avoir une longueur d'avance sur bien des sujets contre ses adversaires dont il connaissait la stratégie.

M. Nielsen a effectivement reconnu, à la Chambre des communes, avoir écouté des délibérations secrètes du caucus libéral. Mais selon lui, il n'y avait rien d'illégal dans cette façon d'agir. Un propos entériné d'ailleurs par son chef M. Mulroney qui s'est porté à la défense de son ministre, d'autant plus que ce dernier a prétendu que cette écoute était le fruit du hasard et non une opération menée systématiquement à chaque semaine.

Si, effectivement, comme le prétend le ministre de la Défense, il n'y avait aucun système d'écoute électronique, mais que des fils avaient été mal branchés dans les salles de comités permettant aux conservateurs d'écouter ce qu'on y disait, le gouvernement Mulroney ne devrait pas s'opposer à la requête de l'opposition.

Le gouvernement aurait intérêt, en effet, à faire toute la lumière, dans les plus brefs délais, sur une question aussi délicate. Mais il n'a manifestement pas l'intention de se plier à la demande des députés d'en face.

Pour forcer le gouvernement à agir, il ne reste qu'un moyen. Jean Chrétien a peut-être l'intention de le prendre. Mettre son siège de député en jeu au début de la semaine prochaine, en portant des accusations précises à l'endroit de M. Nielsen. Et forcer ainsi la Chambre à saisir le comité des privilèges et élections de cette affaire nébuleuse.

L'écoute électronique, à cette époque, n'était pas illégale. Mais en s'adonnant à cette pratique, par ailleurs, M. Nielsen posait tout de même un geste « immoral »: il a fait preuve d'un manque de « fair play » inquiétant pour un homme qui occupait de grandes responsabilités, c'est le moins qu'on puisse dire. En gentleman et en parlementaire respectant les traditions du système parlementaire britannique, il aurait dû avertir les autorités du parlement de cette « défectuosité technique ». Il ne l'a pas fait, ce qui est difficilement excusable.

Car M. Nielsen, alors qu'il était dans l'opposition sous le régime Trudeau, était le premier à tenir à ce que les membres du gouvernement respectent l'éthique parlementaire de notre régime politique.

Jacques BOUCHARD

Haïti: rumeurs et réalités

Pendant une bonne partie de la journée d'hier, on n'a pas trop bien su à quoi s'en tenir quant à l'évolution de la situation à Haïti. Ou était donc passé Jean-Claude Duvalier, président à vie? Était-il en pleine fuite? Une junte militaire l'avait-elle remplacé? Ce nouveau gouvernement était-il composé pour la moitié de militaires, pour l'autre moitié de civils?

Dame rumeur envoyait «Bébé Doc» au Maroc, pendant que des sources plus sûres affirmaient qu'il n'avait pas quitté l'île. Enfin on l'entendit. On l'entendit même deux fois.

Entre-temps, de Miami à Montréal, des exilés célébraient un peu prématurément le départ du chef haï. Il est toujours imprudent de prendre ses desirs pour des réalités. Il faut convenir qu'en l'occurrence l'émotion paraissait d'autant plus fondée que c'est la Maison-Blanche elle-même qui a propulsé la nouvelle du départ forcé de Duvalier. Quelques heures plus tard, le département d'État venait corriger l'interprétation abusive du porte-parole de la Maison-Blanche.

Il resterait à savoir si l'administration américaine n'a pas elle-même pris ses desirs pour des réalités, si elle ne continue pas encore aujourd'hui à souhaiter ardemment que l'indéfendable Duvalier parte. Si tel est le vœu profond de l'administration, l'entourage du président Reagan a les moyens de le faire savoir et les prochains jours pourraient se révéler intéressants de ce point de vue.

Mais existe-t-il une solution de rechange à Duvalier? Dans le numéro de février de la revue *Relations*, Karl Lévêque pose la question et y répond. «Du côté de l'opposition, écrit cet observateur, ni le peuple ni l'Église ne semblent prêts à s'aligner derrière un quelconque leader; pire, ils ne sont porteurs d'aucune stratégie de prise du pouvoir.» Conclusion: «l'incertitude totale règne quant au régime qui pourrait succéder à cette dictature vieille de 28 ans».

Autrement dit, il y a une situation révolutionnaire, faite de la corruption du régime et du dépouillement de la population; mais il n'y a pas cette conscience révolutionnaire, qui est le moteur indispensable de la révolution. Pas de stratégie de prise du pouvoir, comme dit l'article de *Relations*.

Il faut dire les choses telles qu'elles sont, au risque de heurter quelques esprits généreux: Haïti n'a pas les moyens d'assumer son destin. Ce n'est pas le seul peuple qui ne peut pas ou ne veut pas assumer son destin. Formellement indépendante depuis 1804, l'île n'est certainement pas indépendante des États-Unis. Washington qui a laissé en place Duvalier père et fils, a certainement les moyens de mettre un terme à cette «présidence à vie».

Est-ce possible, est-ce nécessaire, si aucun successeur ne se présente?

Autant en ce qui concerne les Philippines qu'Haïti, on dirait que l'administration Reagan envisage une formule de gouvernement pour ces territoires que, faute d'un terme meilleur, on pourrait appeler télé-gouvernement ou gouvernement à distance.

Il est remarquable que le même jour l'administration Reagan annonce à Manille que son aide augmentera, si les élections du 7 février sont honnêtes, et à Port-au-Prince que sa générosité sera moins grande, si le dossier du gouvernement Duvalier reste aussi lamentable. La carotte à l'un, le bâton à l'autre. Mais toujours dans le but de peser décisivement sur le cours des événements.

S'en scandalisera qui voudra. Après tout, le peuple haïtien ne serait pas plus malheureux en compagnie des GIs que sous la férule de Duvalier.

Guy CORMIER



Reprise

(Droits réservés)



Marcel Adam

La politique n'est l'art du possible qu'après le scrutin

«La politique est l'art du possible.»

Les hommes et les femmes qui ont exercé le pouvoir y ont tous vérifié la sagesse de cette maxime pour ensuite la servir à leurs censeurs. Mais rares sont ceux qui l'invoquent en campagne électorale pour calmer les trop grandes attentes des électeurs. Règle générale les partis rivaux renchérissent à qui mieux mieux sur les promesses et engagements des uns et des autres, donnant l'impression aux électeurs que demain sera possible tout ce qui ne l'était pas hier.

Très tôt ces promesses racoleuses se révèlent irréalistes. Ou bien parce que plusieurs ont été faites en méconnaissance des dossiers (c'est le cas des partis d'opposition). Ou bien parce que la réalisation de l'une exclut celle de l'autre. Ou bien parce qu'on ne peut en même temps promettre de satisfaire tous les groupes et de réaliser des réformes qui exigeront des sacrifices douloureux de la part de certains d'entre eux.

De cette surenchère irréaliste et contradictoire ne peut résulter que déception pour les citoyens, déboires pour les diri-

geants et discrédit pour la classe politique.

Cette semaine le ministre fédéral John Crosbie a bien décrit le drame d'un gouvernement qui a tout promis et dit ce que les gens voulaient entendre pour se faire élire, et qui découvre qu'il ne peut livrer toute la marchandise ni entreprendre les réformes promises sans risquer de perdre l'appui populaire.

Au confrère Michel Vastel il confessaient: «Qu'est-ce que cela nous donnerait d'offrir un gouvernement parfait en tous points, un gouvernement qui coupe les dépenses, qui élimine des programmes et qui réduit le déficit, si les Canadiens nous enlèvent le pouvoir dans trois ans parce qu'ils jugent cela inacceptable. Les libéraux (...) reviendraient au pouvoir et recommenceraient le gaspillage. Il ne serait pas sain pour le Parti conservateur et le Canada que nous perdions le pouvoir à la prochaine élection.»

M. Crosbie a exposé avec la franchise qui lui est propre, le douloureux dilemme qui confronte tous les gouvernements démocratiques: ou bien être le

meilleur gouvernement possible, la perte du pouvoir dut-elle en être le prix; ou bien être le moins mauvais gouvernement possible et éviter le pire: le retour au pouvoir du parti adverse. Que M. Crosbie avoue que le gouvernement conservateur a préféré la sécurité de l'imperfection au risque de la perfection ne m'étonne pas car tous les partis sont convaincus, et c'est normal, que, quoi qu'ils fassent, au pouvoir, ils y sont plus utiles pour la société que dans l'opposition.

Il faut dire cependant qu'il arrive que des gouvernements sont prêts à prendre le risque d'une défaite en demeurant fidèles à des engagements qui découlent d'une philosophie ou de principes qui fondent leur raison d'être. Par exemple, le gouvernement Trudeau a fait preuve plus d'une fois de ce courage. Mais les partis n'ont pratiquement jamais celui d'annoncer en campagne électorale que des redressements s'imposent qui seront douloureux pour l'ensemble de la population ou certains groupes de citoyens. Rares aussi sont les partis qui ont celui de ne pas faire de promesses racoleuses, com-

me ce fut le cas du PQ aux dernières élections.

Pourquoi les partis n'ont-ils pas ce courage? John Crosbie a répondu à cette question durant la campagne de 1984 en disant que si son parti révélait ce qu'il entendait faire il ne serait pas élu.

Voilà un autre effet pervers des campagnes électorales. Elles induisent les partis et une partie de l'électorat à faire le commerce des votes, les électeurs en demande accordant leur suffrage au parti le plus offrant.

Aussi longtemps qu'il y aura des campagnes électorales au cours desquelles les partis se disputeront la clientèle volatile susceptible de faire la différence entre la victoire et la défaite, les partis ne pourront résister à la tentation d'acheter la victoire et des citoyens de vendre leur vote.

Et nous aurons d'une part des gouvernements qui ne seront capables ni de remplir tous leurs engagements ni d'accomplir les réformes difficiles qui s'imposent, et d'autre part des citoyens déçus des gouvernements et désenchantés de la politique.

LECTURES

A-t-on le droit de se mêler du suicide de l'autre?

La question est posée. Brutale et aussi troublante que le suicide lui-même est profondément choquant. Il y en a d'autres encore, auxquelles les experts n'arrivent pas à répondre dans l'unanimité. Les statistiques sur le suicide sont-elles fiables? Les suicidés ont-ils vraiment voulu mourir? Les parachutistes, pilotes de formule un, plongeurs, alcooliques et fumeurs cherchent-ils un suicide en différé?

HUGUETTE ROBERGE

Dans *Le suicide*, un ouvrage publié récemment par l'Institut québécois de recherche sur la culture, le journaliste et animateur de radio-télévision Laurent Laplante traite la question, non pas en sociologue, en psychanalyste, en philosophe ou en moraliste, mais en journaliste. En journaliste soucieux de vérité, respectueux de la vie et encore plus des vivants.

Malgré tout ce qui a déjà été dit et écrit sur le suicide, Laplante a voulu ausculter encore une fois le geste et son contexte, pour deux raisons: «D'abord, même fréquent, même décodé, le suicide frappe toujours aussi dur. Ensuite, ce n'est pas vrai que le suicide a livré tous ses secrets.»

L'auteur réfléchit noir sur blanc à l'image que nous avons du suicide, à l'efficacité des spécialistes à nous aider à comprendre. Au fait, que sait-on vraiment du suicide? Qu'est-ce que les suicidés cherchent à dire? Et comment doit-on réagir face au suicide, face aux suicidaires?

Il est trop facile de se faire une «opinion» à partir d'impressions et de préjugés, d'intuitions et de simplifications. Laurent Laplante nuance tout cela.

Dans la langue précise, accessible et imagée qu'on lui connaît, il décortique la présentation faite du suicide dans les médias,

qui fait avaler comme des évidences d'énormes sous-entendus, tels: aucun être normal ne se suicide, les suicidés n'appartenaient pas au monde des «vivants convaincus», ou encore s'ils sont suicidaires, les héros perdent tout droit à notre admiration.

Laplante s'applique à scruter les rapports entre le suicide et le sexe, l'âge, la classe sociale, l'urbanisation, la situation matrimoniale, la profession, et même la tentative de suicide. Mais finit-il par nous expliquer le sens du geste?

Meerlooo écrivait «il n'y a pas d'explication unique pour le suicide». À quoi Camus répondait «il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux, et c'est le suicide». Laplante soumet sans prétention quelques deductions:

«Le suicide serait donc le jugement que prononce une personne sur l'existence qui s'offre encore

à elle. Jugement formulé à partir des valeurs de l'individu. Jugement découlant aussi de la hiérarchie que l'individu lui-même a établie entre ses diverses valeurs, l'existence y compris.»

Face au phénomène, que faire, et d'abord faut-il agir? Entre Meerloo qui veut l'intervention à tout prix, et Guillon — Le Bannier, qui, dans leur *Suicide mode d'emploi*, prônent le droit de chacun au suicide, Laplante garde le centre. Mais sa réflexion ouvre des pistes de recherche. Certains principes, à son avis, méritent de surnager: le suicide lucide doit être respecté, et ce sont les proches et les organismes spécialisés (non l'État et les bureaucraties) qui peuvent le mieux évaluer cette relative lucidité.

Le Suicide, par Laurent Laplante, Institut québécois de recherche sur la culture, octobre 1985, 124 pages.

L'AFFAIRE NIELSEN :

Un autre coup dur pour le gouvernement Mulroney



MAURICE JANNARD

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les malheurs continuent de s'abattre sur le gouvernement Mulroney. Après les Bob Coates, John Fraser, Suzanne Blais Grenier et Marcel Masse, c'est au tour d'Erik Nielsen, l'homme fort du cabinet Mulroney, la terreur des libéraux, de se retrouver au milieu de la tourmente.

Le vice-premier ministre reconnaît avoir participé à l'écoute clandestine des discussions du caucus du Parti libéral au milieu des années soixante!

Les aveux ne sont pas nouveaux. Ils ont été publiés dans un livre publié en 1973 par Peter Stursberg : *Diefenbaker : Leadership lost (1962-1967)*.

C'est lors d'un entretien enregistré en prévision de la préparation de ce livre que M. Nielsen a parlé pour la première fois de cette opération d'espionnage : « Il existait une méthode grâce à laquelle nous (les conservateurs) savions chaque mercredi ce qui se disait dans le caucus libéral, mot pour mot » avait-il alors déclaré.

Mais personne à l'époque n'y avait prêté attention. Cette fois, c'est différent. L'information a été lancée par le Toronto Star, et elle a immédiatement occupé le parquet de la Chambre des communes.

M. Nielsen s'est défendu en disant que ce n'est pas lui qui avait organisé cette opération d'écoute électronique. Mais il a néanmoins obtenu toutes les semaines les enregistrements des discussions des libéraux et il a retenu les services d'un traducteur pour comprendre les échanges en français.

Mulroney ne bronche pas

L'opposition a réclamé immédiatement la démission de son ministre. Elle s'est heurtée au premier ministre Mulroney, qui a rappelé les 28 ans de service de son collègue au Parlement fédéral et ses exploits durant le deuxième conflit mondial. Pilote d'avion, héros militaire, Erik Nielsen a reçu les plus hauts honneurs pour



M. Erik Nielsen, vice-premier ministre, reconnaît avoir participé à l'écoute clandestine des discussions du caucus du Parti libéral au milieu des années soixante!

son dévouement durant la guerre.

Mais cet argument n'a pas adouci les rangs de l'opposition, notamment les libéraux qui n'ont jamais pardonné certains gestes passés d'Erik Nielsen.

L'homme a une réputation de bagarreur. Ses opposants le craignent, on le surnommait le « mangeur » de libéraux au début des années 60. Erik Nielsen est celui-là même qui a eu la tête de plusieurs politiciens francophones, dont le ministre Guy Favreau, l'ex-sénateur Maurice Lamontagne et le député Guy Rouleau.

Au cours des dernières années du gouvernement Trudeau, il a même réussi à ébranler le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, lors de l'affaire Gillespie, portant sur l'octroi de subventions gouvernementales à une compagnie dirigée notamment par l'ancien ministre libéral Alastair Gillespie.

Un homme fort

Une fois au pouvoir, Brian Mulroney lui a confié d'énormes responsabilités. Il est actuellement le responsable de la Défense, avec un budget de \$9 milliards, et aussi le vice-premier ministre. Durant quelques semaines l'automne dernier, il a cumulé également le

ministère des Pêches et Océans.

Il préside aussi le groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes, comité mieux connu sous le nom de « groupe Nielsen ».

Ce comité a pour tâche de couper dans les dépenses gouvernementales et de diminuer le déficit.

Erik Nielsen est une véritable épée de Damoclès, tant pour les ministres qui craignent de perdre leurs budgets, que pour les fonctionnaires qui ont peur de perdre leur emploi.

C'est donc cette pierre angulaire du régime Mulroney qui est pris à partie par les dernières révélations des médias. L'enjeu est tellement important que les deux partis d'opposition bloquent les travaux du Parlement depuis deux jours en criant leur indignation dans une atmosphère de crise rarement vue depuis cinq ans.

Après un mois de septembre désastreux, les conservateurs auront connu un janvier « noir ».

Une autre crise qui s'ajoute aux malheurs du gouvernement, qui vient d'apprendre en plus que des accusations seront portées contre la firme Lavalin et certains organisateurs du ministre Marcel Masse, concernant les dépenses encourues pendant la campagne électorale de 1984.

Et comme pour ajouter à la situation, le premier ministre a appris cette semaine que la cote de popularité de son parti est à peine plus élevée que celle du NPD dans sa province natale, le Québec.

L'affaire Nielsen est loin d'être terminée puisque députés libéraux et néo-démocrates sont prêts à porter des accusations en Chambre contre le ministre et à mettre leur siège en jeu.

Presque avec un air de vengeance, Jean Chrétien a dit jeudi : « Cela ne pouvait arriver à un meilleur gars ». Le député de St-Maurice était là dans les années soixante quand Nielsen semait la terreur. André Guellet aussi. C'est au moins là un sujet qui fera l'unanimité parmi les libéraux. Ils ont bien l'intention de servir au ministre conservateur la même médecine qui l'a rendu si célèbre il y a vingt ans.



Lysiane Gagnon

Le Merveilleux Monde des Affaires

On ne s'ennuie pas au Québec. Tantôt l'on est gouverné par la Crème des Intellectuels, tantôt par le Merveilleux Monde des Affaires. Une bonne chose n'attend pas l'autre. Le problème, c'est que ces bonnes choses arrivent l'une après l'autre, jamais en même temps, autrement dit, c'est tout l'un ou tout l'autre, jamais un beau mélange équilibré.

Entre 1976 et 1985, ce fut le règne des idées : livres blancs, livres beiges, livres verts, projets de société, énoncés de politique, réformes globales et visions d'ensemble... Comme d'habitude, dans cette société qui vit au rythme du pendule c'est-à-dire d'un extrême à l'autre, on vient de faire un virage à 180 degrés. Nous voguons dans les sphères éthérées d'un campus universitaire, nous voici assis par terre, devant la caisse, dans une arrière-boutique d'épicerie.

Le Merveilleux Monde des Affaires a donc pris l'affaire en mains. Dans les trois comités consultatifs que le premier ministre Bourassa a mis sur pied pour définir et piloter ce qui deviendra la Sainte Trinité du nouveau régime, soit la Productivité, la Privatisation et la Déréglementation, tous les membres, à trois ou quatre exceptions près, viennent du monde des affaires.

Ce sont ces 14 personnes — disons plutôt ces hommes car il n'y a qu'une femme dans le groupe : une seule! — qui auront la tâche capitale de participer, à titre privilégié, à la redéfinition de l'État et de la société.

Parmi elles, précisons-le tout de suite, il y a des gens de grand talent et qui ont en outre, comme MM. Michel Bélanger et Claude Castonguay, une connaissance intime des rouages de l'administration publique, où ils ont fait leur marque avant d'aller dans le secteur privé. Il n'est pas si étonnant non plus que le gouvernement Bourassa veuille manifester un « préjugé favorable » au milieu des affaires. Ce préjugé favorable existe aussi, ces temps-ci, dans la population. Le problème, c'est l'homogénéité : non seulement tous les consultants viennent-ils du milieu des affaires, mais c'est aussi le cas des trois politiciens responsables de ces comités, MM. Gobeil, Fortier et Scowen.

Dieu sait pourtant à quel point l'optique sociale est nécessaire, quand il s'agit de privatiser des services publics, d'élever le degré de productivité ou de réduire la réglementation... à moins évidemment qu'on ne décide de retourner à la loi de la jungle où seuls les plus forts s'en tirent.

Pourquoi ne pas avoir conjugué l'optique sociale à l'optique économique? Pourquoi les ministres « sociaux », généralement plus progressistes ou plus portés à examiner l'aspect humain ou humanitaire des décisions, n'ont-ils pas été associés à cette opération? Pourquoi, dans ce débat où il ne sera pas seulement question de coûts et de bilans mais aussi de besoins et de valeurs, s'est-on privé de l'intelligence, de la sensibilité concrète et de l'expérience polyvalente des femmes? Pourquoi est-ce seulement l'optique du patronat et des cadres supérieurs qui devrait prévaloir quand il s'agit de décider ce qu'on « privatise » ou pas, quels règlements on abolit, quels services on sacrifie?

Il n'était pas nécessaire de recommencer l'expérience (de toute façon fort décevante) des « sommets socio-économiques » et de faire un simulacre de « concertation » entre leaders syndicaux et porte-parole patronaux.

Mais il n'y a pas que les Gérard Larose ou les Louis Laberge, au Québec! Le Québec est rempli de gens qui sont sensibles aux réalités des travailleurs — bien plus sensibles, de fait, à ces réalités, que certains chefs syndicaux qui répètent la même chose depuis 20 ans dans une langue de bois où jamais ne passe le souffle des usines, des bureaux et des chantiers, pour la simple raison qu'ils en sont coupés depuis trop longtemps.

Il n'était pas nécessaire d'avoir sur chaque comité une femme-tant-que-femme, un handicapé, un Noir et un assisté social, pas nécessaire de procéder par étiquetage, en faisant entrer de force dans le même bocal des porte-parole officiels, des symboles et des alibis. Ce genre d'exercice aboutit toujours, comme on l'a vu dans les « sommets » tant fédéraux que provinciaux, à des dialogues de sourds et à l'improductivité.

Mais avec un peu d'imagination, et en cherchant ailleurs qu'à la tête des organisations constituées, le nouveau gouvernement aurait pu faire asseoir, à côté des banquiers et des chefs d'entreprises, des gens capables de refléter d'autres intérêts et d'autres réalités. Il y a dans divers milieux des leaders naturels capables d'articuler les aspirations des travailleurs, des consommateurs, des gagne-petits ou de la classe moyenne, et tous les intellectuels ne sont pas des intellectuels-désincarnés, il y en a qui sont branchés sur des réalités bien concrètes.

Le gouvernement est passé à côté d'une belle occasion de lancer une autre sorte de concertation, plus vivante, moins dogmatique, plus concrète : celle qui aurait pu s'établir entre gens qui ne sont ni des apparichiks ni des « porte-parole » de ceci et de cela, et qui sont bien ancrés dans des milieux diversifiés.

Le premier ministre Bourassa, de même que plusieurs de ses ministres de poids, a toujours été plutôt social-démocrate. Il reste que les choses semblent évoluer, plus radicalement qu'on ne l'aurait prévu, vers la droite.

Jusqu'à présent en tout cas, ce sont les ministres issus du secteur privé qui ont été les plus vocaux, à commencer, évidemment, par M. Pierre MacDonald de la Banque de Montréal. Le nouveau ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique s'est d'abord distingué en « embauchant » comme conseiller politique son propre fils... dont le salaire est payé par une entreprise privée. M. MacDonald n'a rien vu là qui cloche, et s'est même étonné qu'on s'étonne.

Et la semaine dernière, dans une interview à la Presse canadienne, il se prononçait sur la recherche universitaire : « On ne peut plus continuer de développer des créneaux scientifiques en vase clos universitaire uniquement parce qu'une personne ou un département universitaire a un goût pour un créneau particulier... Si l'on doit investir du temps et de l'argent dans la recherche, il faudra que ce soit en étroite relation avec la réelle demande du marché ».

Passons sur le degré de connaissance que M. MacDonald semble avoir quant à la façon dont les chercheurs orientent leurs travaux. Croit-il que c'est par fantaisie ou caprice, pour ne pas dire sous l'effet d'une lubie, que les universitaires s'orientent vers tel ou tel type de recherche? Sait-il même qu'il existe des chercheurs qui ne servent pas à l'industrie? Les historiens, les philosophes, les hellénistes, qu'est-ce qu'on va faire avec eux? Quant à la liberté académique, glissons mortels n'appuyons pas : ce n'est pas un concept très à la mode par les temps qui courent.

Voyons plutôt ce que M. MacDonald a en tête : «...Une complicité entre l'entreprise et les universités (qui) sont le plus beau réservoir de matière grise sous-utilisée (par les) industries, le commerce, les centres de recherche appliquée privés, etc... ».

Bon prince cependant, M. MacDonald concède qu'il n'est pas question d'enrégimenter les chercheurs comme le ferait un gouvernement totalitaire. Ouf! Les chercheurs rétifs n'auront pas de subventions mais au moins ils ne seront pas enfermés dans des camps. C'est toujours ça de pris!

Le Sommet de Québec, porte de sortie de celui de Paris



GILBERT BRUNET

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Un petit détour par Toronto, pour mieux comprendre l'imbroglio : un titre du « Globe and Mail » disait cette semaine : « C'est le premier ministre, et non Bourassa, qui sera en vedette à l'ouverture du Sommet francophone ».

Dans cette optique, LE premier ministre c'est, bien entendu, Brian Mulroney. Et « Bourassa », c'est, au même titre qu'Hatfield ou Peterson, un « provincial ».

Une impression de déjà vu, de déjà lu. Un sentiment qui persiste, après le départ des intrus — Trudeau et Lévesque — et l'arrivée des conciliants — Mulroney et Bourassa.

La perception d'une « province comme les autres » a la vie dure. Et la tenue du premier Sommet des pays francophones du monde en a été retardée pendant plus de 20 ans.

En novembre dernier, en pleine campagne électorale au Québec, on croyait avoir surmonté l'obstacle : le Québec obtenait d'Ottawa le statut de gouvernement participant. Réjouissances de courte durée quand, après les élections du 2

décembre, Ottawa accordait le même statut dit « spécial » au Nouveau-Brunswick.

« Nous négocions... »

Pierre Marc Johnson avait beau crier à l'incompréhension, il venait de perdre le pouvoir. Et Robert Bourassa, lui, cherchait par la négociation une forme de compensation : une autre « place particulière », comme il le répétait cette semaine. « J'ai confiance que nous trouverons un terrain d'entente, et s'il y a impasse je parlerai personnellement à M. Mulroney ».

Pas d'affrontement, surtout pas en public, susceptible de ternir le Sommet de Paris. Pas de geste qui pourrait être interprété comme « nationaliste », au sens péjoratif, à Ottawa comme à Fredericton ou... dans le « Globe and Mail ».

Rien, non plus, qui pourrait contrarier le gouvernement français, déjà sur les dents à la veille des élections législatives du 16 mars. M. Mitterrand tient à ce Sommet, mais la France a toujours refusé de le convoquer sans accord Ottawa-Québec.

Par ailleurs, la cote des conservateurs de M. Mulroney chute sans arrêt, au Québec plus particulièrement. Et le premier ministre fédéral ne veut pas rater l'occasion qui lui est offerte de faire, à Paris, d'une pierre trois coups :

■ rappeler aux Québécois qu'il est l'un des leurs — « le

p'tit gars de Baie-Comeau » - et qu'il peut le mieux les représenter à un grand forum international;

■ rappeler aux 500 000 Franco-Ontariens, aux 250 000 Acadiens du Nouveau-Brunswick et à tous les autres francophones hors Québec qu'il dit non à « deux classes de francophones », comme il le répète depuis deux mois;

■ rappeler enfin à tous les électeurs du pays que c'est lui LE premier ministre de tous les Canadiens, ce qui correspond à l'esprit Globe and Mail » mentionné ci-dessus.

Marge de manoeuvre

Restait à trouver la porte de sortie, la « marge de manoeuvre » pour reprendre l'expression électorale favorite des libéraux québécois. Globalement, à Paris, les « sherpas » s'entendent pour que la séance inaugurale du Sommet, devant les caméras, soit brève : un porte-parole par continent.

Le Québec accepte alors, au même titre que la Belgique ou le Tchad, que ce porte-parole continental soit un autre.

En échange, M. Bourassa aurait la « place particulière » (et non plus le statut) qu'il recherche pour le « peuple québécois, foyer de la francophonie en Amérique du Nord » : le dernier mot, le rendez-vous solennel fixé pour le prochain sommet, à Québec.

Mais ce compromis doit lui aussi être négocié, entre Otta-

wa, Québec et tous les autres gouvernements participants.

Si les Africains trouvaient, par exemple, que Québec est situé trop loin de chez eux; ou si Ottawa insistait pour être l'hôte de ce deuxième sommet, toutes frontières confondues.

Tout le fragile édifice risquerait alors de s'écrouler. La porte de sortie du gouvernement Bourassa, en ce début de 1986, est fort étroite : elle ne sera ouverte que si le lieu du prochain sommet, celui de 1987 ou 1988, peut être déjà choisi.

Résultat : les « sherpas » s'en viennent, dès lundi, dans ce « Canada-Québec », aux susceptibilités qui échappent à l'esprit Globe and Mail » mais que les Québécois comprennent bien. Surtout quand les dirigeants fédéraux sont des Québécois, de Trudeau en Mulroney.

Le nouveau Délégué général du Québec à Paris, Jean-Louis Roy, a bien cerné le problème quand il conclut l'un de ses derniers éditoriaux dans « Le Devoir » sur ces mots : « Le projet de la francophonie à naître recouvre le schéma Nord-Sud. Il commande une coopération qui soit vraie, conjointe, concrète, moins utile aux politiciens du Nord qu'aux populations du Sud ».

Jusqu'ici, ce sont les « politiciens du Nord » qui occupent le haut du pavé. Mais en a-t-il déjà été autrement?

A NE PAS
MANQUER!

Le jeudi 6 février 1986, dans
la presse
le Guide officiel du Salon



CARRIÈRES ET
PROFESSIONS
Place Bonaventure du 7 au 11 février 1986

HAÏTI EN SITUATION DE CRISE



Jean-Claude Duvalier et sa femme Michèle Bennett.

Président à vie à 19 ans

■ PARIS (AFP) — Jean-Claude Duvalier, Baby Doc, est président à vie de la République d'Haïti depuis le 22 avril 1971, quand, à l'âge de 19 ans, il a succédé à son père, François Duvalier, Papa Doc.

Né le 3 juillet 1951 à Port-au-Prince, le jeune président a la silhouette lourde et au visage lunaire, fier de natation, de tennis et de voitures de sport, est marié depuis mai 1980 avec une mulâtresse, Michèle Bennett, qui lui a donné deux enfants.

Sous la présidence de son père, devenu président à vie en 1964 et dont le nom reste lié à la milice qu'il avait créée, les célèbres tontons macoutes, le jeune Jean-Claude, dès l'âge de 7 ans, est témoin des intrigues, disgrâces, arrestations, exécutions, bombardements de palais qui ont marqué le règne sans partage mais non sans contestation de Papa Doc.

À l'âge de 11 ans, il est la cible d'un attentat au cours duquel trois de ses gardes du corps sont tués.

Baby Doc fait ses études primaires et secondaires chez les Frères des écoles chrétiennes du collège Saint-Louis de Gonzague de Port-au-Prince.

Son baccalauréat obtenu, il s'inscrit à la faculté de droit et des sciences économiques de la capitale haïtienne.

Mais son père meurt le 21 avril 1971. Le lendemain, Jean-Claude prête serment, devenant alors le plus jeune chef d'État du monde, et président à vie.

Son pays, qui partage avec la République Dominicaine l'île d'Hispaniola, située à moins d'une heure de vol des États-Unis, est le plus pauvre du continent sud-américain.

Le pouvoir y est à l'époque en fait exercé par l'homme fort du régime, Luckner Cambronne, ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale, qui sera limogé un an plus tard pour une affaire de trafic de sang avec les États-Unis, par la veuve de François Duvalier, maman Simone.

Soucieux de faire oublier la dictature de son père, Jean-Claude Duvalier amorce une timide libéralisation : adoption d'une nouvelle constitution, épuration de l'armée, les tontons macoutes deviennent des volontaires de la sécurité nationale, amnistie générale en 1977, création de la Ligue haïtienne des droits de l'homme en 1978, premières élections libres en 1979.

Mais la censure est ensuite rétablie et des arrestations provoquent l'exode de réfugiés, de plus en plus nombreux, vers les États-Unis, le Canada et le Venezuela.

Malgré plusieurs tentatives de déstabilisation, Baby Doc amnistie 36 prisonniers politiques en avril 1985 et annonce la légalisation des partis politiques.

Depuis fin novembre 85, le jeune président à vie connaît la crise la plus grave depuis son accession au pouvoir, déclenchée par de violentes manifestations contre la misère et l'injustice aux Gonaïves et au Cap-Haïtien.

«Il faut que ça change», avait lancé Jean-Paul II aux Haïtiens

■ La révolte des Haïtiens contre le régime Duvalier n'est pas l'effet du hasard. Le soulèvement massif de la population qui a abouti hier prend sa source dans le cri que le Pape Jean-Paul II a lancé lors de sa visite dans l'île, en 1983. «Il faut que ça change», s'était alors écrié le souverain pontife.

JEAN-PIERRE BONHOMME

C'est la ferme conviction que M. Henri Tanguay, responsable des missions des Frères des Écoles chrétiennes a exprimée hier lors d'une entrevue. Ces religieux comptent parmi l'une des sept ou huit communautés québécoises, réunissant quelque 500 de nos citoyens, qui oeuvrent, en Haïti, dans le domaine scolaire et particulièrement dans celui de l'alphabétisation.

Les Frères québécois, les religieux tout autant, explique-t-il, sont bien placés pour voir la misère haïtienne de près. Ils vivent avec elle dans la solidarité. Dans chacune des cinq écoles de cette communauté particulière des Frères des Écoles chrétiennes, et dans ses 30 groupes d'alphabétisation, les frères et les sœurs enseignants font une bouillie avec de la farine de maïs du cru et du lait en poudre fourni par les Américains. Ils la distribuent à 10 h et c'est le seul repas que les

élèves prendront de toute la journée!

Ce rituel se produit dans les autres institutions québécoises, toutes subventionnées, pour une bonne part, par la société québécoise elle-même : celles des Frères de l'Instruction chrétienne, des Frères de Saint-Gabriel, des Maristes, des Oblats et des Saint-Viateur. Les Jésuites, eux, ont été expulsés il y a 25 ans «parce qu'ils prêchaient la justice et le respect de la personne».

Les Québécois ne quitteront pas

Depuis peu, poursuit-il, les circonstances ont changé et les Québécois ne quitteront pas Haïti, bien au contraire. D'ailleurs, leur nombre est en croissance. Ce sont eux, indique-t-il, qui ont fait prendre conscience au peuple du sort qui lui était fait. La connaissance circulait trop pour que la résignation continue. À la base de l'émergence d'une nouvelle conscience, précise-t-il, se trouve la jonction qui a été faite, après la visite du Pape, entre les deux «conférences» religieuses, celle des dirigeants de communautés religieuses — y compris des françaises, des allemandes et des suisses — et celle des évêques haïtiens. Le peuple, conclut-il, «a enregistré le message» de l'Eglise catholique.

L'effort libérateur n'est pas venu de l'État québécois. Celui-

ci, bien qu'Haïti soit un pays d'influence française dont les liens avec le Québec sont naturels, a en effet fermé sa délégation générale à Port-au-Prince. Il ne reste plus, sur place, qu'un agent d'immigration du Québec, M. Jerry Power, qui est appuyé par trois commis haïtiens. Le ministère des Relations internationales n'a plus la mémoire-synthèse de l'implication québécoise. Son budget total a récemment été réduit de \$50 à \$40 millions. LA PRESSE n'a pu communiquer avec M. Power. L'ancien délégué général du Québec, M. Julien Aubert, a dit à LA PRESSE, hier, avoir lui-même constaté que les religieux québécois, en Haïti, sont «pratiquement des saints» et que leur action est «considérable».

Consortium d'ingénieurs

La présence des Québécois, en Haïti, ne se trouve par ailleurs pas seulement concentrée dans le domaine scolaire. Un consortium de firmes d'ingénieurs québécois réalise, pour le compte des banques interaméricaine et mondiale, des travaux de conception et de réalisation des réseaux d'électrification à Port-au-Prince.

Les dirigeants de ce consortium, formé d'Hydro-Québec (chef de file), de L.M.B.T.S., et de Lalonde, Girouard, Letendre, ne se prononcent pas sur la nature de leurs relations avec le ré-

gime Duvalier. Ils expliquent néanmoins que leur planification, faite avec les «spécialistes scolaires» de l'Électricité d'Haïti, est d'envergure. Pour la réaliser la Banque Mondiale a versé, depuis quelque cinq ans, «plusieurs millions de dollars». Une centrale thermique de production de l'électricité, celle de Le Carrefour, a été mise en service récemment. Jadis le groupe S.N.C. avait construit une petite centrale pour les Frères des Écoles chrétiennes avec de l'argent de l'ACDI.

L'ingénieur Jean Roquet, de L.M.B.T.S. a expliqué que le planning québécois s'effectue en collaboration avec Sofrelec, de France, et Tams d'Allemagne. M. Roquet a expliqué, par ailleurs, que le consortium québécois s'est attaqué à la tâche, pour libérer Haïti de l'importation du pétrole, d'implanter une centrale hydro-électrique. Le groupe, dit-il, a découvert un lieu, à la source de la rivière Artibonite, près de la frontière de la République dominicaine, où la construction de barrages ne provoquerait pas le déplacement des populations. M. Roquet a dit croire d'autre part, que si les agences d'aide internationales, de France, des USA et d'ailleurs, ne versaient pas, comme actuellement, «des centaines de millions» en subventions, les Haïtiens ne vivraient pas longtemps.



Une des nombreuses scènes de pillage à Port-au-Prince.

Air Canada y va

■ Aux dernières nouvelles, Air Canada maintient son vol vers Haïti, aujourd'hui. Et un avion en départ de Port-au-Prince est attendu ce soir.

Selon la directrice de Haiti-Tour, un grossiste en voyages à destination de l'île, elle a connu hier une grosse journée de réservations pour Haïti, et pas spécialement de Haïtiens.

Mme Monique Dansereau explique également avoir communiqué par téléphone, à plusieurs reprises au cours de la journée d'hier, avec son représentant à la base, et sans difficulté. Le télé-

aussi fonctionnait bien. Son représentant sur place assurait que les nombreux clients en vacances vauaient à leurs plaisirs sans problèmes et ignoraient même les nouvelles qui circulaient ici. Les clients d'Haiti-Tour voyagent par vols nolisés de Nationalair.

Dans plusieurs agences de voyages contactées, on explique que Haïti n'était pas une destination que l'on recommandait beaucoup, depuis un certain temps. Si bien qu'on n'a pas subi beaucoup d'annulations au cours de la journée d'hier.

Les gens se bronzent...

■ (PC) — Les désordres en Haïti, accompagnés de rumeurs de chute du gouvernement et de fuite du président Duvalier, ne semblent pas affecter le tourisme en provenance du Canada.

«Je viens de communiquer avec le chef de notre village à la base. Il fait soleil, aucun problème, les gens se bronzent. La route est praticable, l'aéroport est ouvert...»

«Bien sûr, ça peut changer d'une minute à l'autre et nous gardons constamment le contact», a précisé vendredi Alex Elkayan, responsable à Montréal du Club Méditerranée, qui exploite un village de 700 lits, à une heure de route de Port-au-Prince.

Aucune mesure spéciale de la part du Canada

■ OTTAWA (PC) — Le Canada n'a pas l'intention pour l'instant de modifier la nature de ses relations, couper son aide financière ou prendre des mesures spéciales pour tenter d'influencer le rétablissement de la démocratie et des droits de l'Homme en Haïti.

PIERRE APRIL

Interrogée, hier à Ottawa, la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, n'a pas voulu commenter en profondeur la nature des relations entre le gouvernement du Canada et celui d'Haïti dans ce qui semble être la crise politique qui décidera du sort du président à vie (depuis 1971) Jean-Claude Duvalier.

«On nous a dit à notre ambassade, a indiqué Mme Vézina, qu'il n'y avait pas d'état de violence extrême à Port-au-Prince, la capitale, et dans l'ensemble du pays.»

«La tradition du gouvernement canadien, a-t-elle poursuivi, veut que Haïti soit un État reconnu et cette même tradition veut que le Canada collabore avec les gouvernements légitimes.»

La ministre n'a pas voulu dire si le ministère des Affaires extérieures et le gouvernement Mulroney maintiendra ou modifiera ses relations avec Haïti, un pays qui sera représenté au Sommet des pays francophones le mois prochain à Paris, advenant une détérioration dans un sens ou dans un autre de la situation intérieure dans ce coin des Caraïbes.

Qui plus est, il n'est pas question que le gouvernement canadien mette un terme aux programmes d'aide consentis à Haïti par l'Agence canadienne de

développement international (ACDI). «Nos programmes d'aide en cours (environ \$8 millions), a souligné Mme Vézina, sont maintenus puisque nous aidons les populations et non pas les régimes.»

En fin d'après-midi, hier, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a indiqué que tout semblait normal à Port-au-Prince et dans le pays. Les 2 000 ressortissants canadiens n'étaient d'aucune façon menacés pas plus que les 500 touristes qui s'y trouvent.

Les aéroports sont opérationnels malgré l'état de siège qui ne comporte pas, fort curieusement dit-on, de couvre-feu, les marchés sont ouverts et la milice haïtienne (tontons macoutes) a reçu l'ordre de protéger les étrangers.

Aux Affaires extérieures canadiennes on soulignait que Jean-Claude Duvalier était toujours au pouvoir, qu'il avait promis de faire respecter les droits de l'Homme et de promouvoir de profondes réformes dans un discours de 10 minutes sur les ondes de la télévision haïtienne.

Le Lesotho et le Botswana

Au même moment, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, annonçait par communiqué que les récents événements qui affectent le Lesotho et le Botswana, deux pays membres du Commonwealth, qui ont hébergé des réfugiés de l'Afrique du Sud, inspiraient de l'inquiétude, parce qu'ils avaient été soumis à des interventions militaires et des menaces constantes de la part du régime Botha, mais pas un mot officiel sur la situation politique en Haïti, pays secoué depuis un mois de violentes manifestations contre le régime du président à vie Jean-Claude Duvalier.

analyse

Les causes profondes du mal

■ Tout projet de reconstruction nationale ou de «société nouvelle» en Haïti présuppose un travail de Titan.

Depuis des décennies, la politique en Haïti est un discours qui ne dit rien sur Haïti. Derrière ce discours, les faits nous parlent d'intérêts individuels; ils nous disent que Haïti n'a jamais su gérer ses ressources.

Aujourd'hui, ce pays est un pays de mendiants. Le peuple, fatigué de l'injustice, est forcé de mendier dans les villes et dans les campagnes. Le gouvernement mendie auprès des organismes internationaux.

La révolte du pays haïtien est une révolte d'affamés, une révolte désorganisée. Les manifestants qui n'ont pas trouvé à manger aujourd'hui et qui n'ont pas mangé hier ne trouveront pas non plus à manger demain.

Le problème structurel haïtien n'est pas né d'hier. 182 ans d'indépendance et de marasme économique n'auront servi à ce pays qu'à engraisser une infime bourgeoisie agraire qui n'a pas su, comme en Amérique du Sud, investir dans la production industrielle ou agricole à long terme. Il n'y a pas eu accumulation de richesse collective. Le pays avait des ressources; on l'appelait «la perle des Antilles». Mais ces ressources ont été dilapidées dans des dépenses de consommation

immédiates. Les profits réalisés à court terme par une minorité ont été placés dans les banques, sans plus.

Haïti n'a pas profité non plus des apports d'infrastructures économiques — aussi inégalement répartis — laissés par les anciens régimes coloniaux dans les autres îles antillaises. Une indépendance venue très tôt (1804) a laissé le pays à lui-même pendant un siècle avec une redevance annuelle à payer à la France pendant 60 ans qui a eu pour effet de paralyser le développement économique.

Aujourd'hui, la stagnation économique, malgré des changements structurels venus trop tard, entraîne le pays dans un gouffre de misère inimaginable.

Le resserrement des mesures budgétaires exigé par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) exerce une pression supplémentaire sur une population déjà prise à la gorge. Sans compter que la croissance démographique, qui se situe entre 3 et 5 p. cent par année, dans un pays qui fait la moitié de la Nouvelle-Écosse et qui compte 6 millions d'habitants, aggrave la situation.

Les problèmes structurels du pays sont devenus si aigus, surtout après 28 ans d'incurie du régime des Duvalier, que même les plus implorables des critiques du

régime haïtien est obligé d'admettre que celui-ci se heurte aujourd'hui à des problèmes économiques monumentaux qui ne se prêtent pas à des solutions rapides.

L'augmentation du prix du pétrole, les mauvaises récoltes de café et de sucre en 1984 et la chute des prix mondiaux pour ces denrées, la tendance grandissante à importer des biens de consommation de l'étranger et principalement des États-Unis n'ont pas contribué à améliorer la situation.

La dernière récession économique mondiale a de plus diminué considérablement les envois de capitaux provenant des familles haïtiennes en exil. Elle a nuit également à l'industrie touristique qui était déjà minée par la mauvaise image projetée par Haïti à l'étranger et par la crainte du SIDA. (Les États-Unis ont récemment enlevé Haïti du groupe cible pour le SIDA, réparant ainsi une erreur coûteuse pour Haïti. Mais le mal est fait dans l'esprit des touristes.) Déjà en 1984, les entrées nettes de devises provenant du tourisme, selon la Banque interaméricaine de développement, sont tombées à \$28 millions US contre une moyenne de \$40 millions par an en 1980 et 1982. Alors que 300 000 touristes se sont rendus en Haïti en 1980, il n'y en a eu que 210 000 en 1984.

Tout le secteur de l'industrie

manufacturière a également souffert de la conjoncture, s'intégrant fort mal à l'économie haïtienne en raison de peu de matières premières locales.

Enfin, la sécheresse, le processus très net de dégradation entraîné par un déboisement important qui a des conséquences immédiates sur l'érosion et la sédimentation des sources d'eau expliquent en partie les sérieuses difficultés que le pays a à stimuler le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Pour une population qui travaille à 65 p. cent dans le secteur de l'agriculture, cela est une catastrophe.

Tous les analystes économiques étrangers (BID, FMI, BM) s'entendent sur les potentialités de ce pays dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme. Ils reprochent sévèrement au régime actuel d'avoir négligé de développer à son maximum ces potentialités.

C'est pour toutes ces raisons qu'un changement de garde en Haïti exige un changement profond des mentalités et des politiques. Des responsables à Washington qui ont gardé l'anonymat ont déclaré hier que si le gouvernement américain n'avait pas poussé plus fort pour faire sauter le régime, «même si Washington est embêté par ce régime corrompu», c'est qu'il ne voit pas d'alternative au pouvoir actuel.

GILLES TOUPIN

HAÏTI EN SITUATION DE CRISE

L'OPPOSITION EN EXIL :

Le peuple a gagné une bataille mais l'après-Duvalier s'annonce dur

■ En s'accrochant au pouvoir hier matin à Port-au-Prince, le « président-à-vie » Jean-Claude « Bébé Doc » Duvalier a déçu les Haïtiens, qui avaient veillé toute la nuit dans l'attente de son départ, mais son régime a été battu et sa personne ne compte désormais plus dans le débat politique haïtien : le peuple a gagné une manche et il aborde maintenant une autre manche encore plus difficile.

JOONEED KHAN

Tel est l'essentiel des réactions de dirigeants de l'opposition en exil et de personnalités en vue de la diaspora haïtienne à Montréal, New York, Miami, Washington, Mexico, Caracas et Paris, joints au téléphone hier par LA PRESSE.

« On déracine un arbre profondément enraciné avec des moyens de fortune », a estimé Ernst Verdieu, du Centre intercommunautaire des réfugiés (CICR). « Il faudra continuer à déraciner ».

« Il est évident que Duvalier s'accroche, se cramponne, et les jours et semaines à venir promettent d'être très chauds », a-t-il dit, en précisant que « les jeunes lui ont donné jusqu'au Mercredi des cendres, le 12 février prochain, pour partir ».

Ernst Verdieu a surtout souligné « le combat non-violent et exemplaire d'un peuple désarmé, face à une machine répressive bien huilée, un peuple qui a d'abord vaincu la peur et qui refuse de reculer ».

« Nous assistons à du très mauvais cinéma », a déclaré Paul Dejean, de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, en faisant allusion à l'annonce par Washington, suivie peu après d'un démenti, du départ du dictateur haïtien. « Nous savions que Ronald Reagan était un très mauvais acteur, a-t-il ajouté, mais comme metteur en scène, il pue ».

La mise en scène, de l'avis des personnes interrogées, concerne l'après-duvalierisme. « Ce qui s'est joué hier, le malentendu et la confusion entre Washington et Port-au-Prince, c'est le dilemme de la solution de rechange à Duvalier », a affirmé de Mexico l'économiste Gérard Pierre-Charles, secrétaire-général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH).

« Derrière la formule d'une junte, des mains essaient de manœuvrer, a-t-il poursuivi, mais la crise ne fait que commencer et la grève générale promet de s'installer dès lundi, ce qui ne fera qu'aiguïser la confrontation ».

La régence n'a pas été renversée hier mais il est déjà battu ».

Ernst Verdieu fait à peu près la même analyse.

« Le scénario du départ éventuel de Duvalier était prévu à Washington, a-t-il dit, mais le problème se posait à propos de son remplacement. Une junte militaire-civile devait, semble-t-il, s'engager à respecter les droits de l'Homme tout en rassurant les duvaliéristes. Mais la manœuvre n'a pas réussi à calmer la colère du peuple ».

Paul Dejean note qu'il semble exister présentement en Haïti « un vide du pouvoir », mais, souligne-t-il, « le peuple ne s'en portera que mieux ». Il affirme surtout que la solution à la crise « ne saurait venir que des Haïtiens eux-mêmes » et qu'elle ne peut venir « des États-Unis ou de l'étranger ».

En ce qui concerne la promesse d'un « projet de société » faite hier par Duvalier, Ernst Verdieu déclare : « C'est un discours inutile. Les jeunes y ont déjà répondu en décembre dernier. Si Duvalier veut se refaire une crédibilité, il devrait, au minimum, remettre à la Banque nationale d'Haïti les \$500 millions qu'il doit à l'État et qu'il a placés dans ses comptes et investissements à l'étranger ».

Pour Serge Gilles, qui anime à Paris l'Union des forces patriotiques et démocratiques haïennes (UFOPADA), « le processus enclenché est irréversible » et « Duvalier a beau chercher à gagner du temps avec son discours d'hier, il n'a plus la situation en mains ».

« Diverses composantes de l'opposition haïtienne, à l'intérieur comme à l'étranger, discutent actuellement d'une plateforme minimale qui pourrait comprendre le départ de Duvalier, un plan d'urgence de secours, de reboisement et d'alphabétisation, des élections, le retour des exilés et la restauration du règne de la loi », a ajouté Serge Gilles sans plus de précision.

Pour Gérard Pierre-Charles, la crise haïtienne actuelle « est aussi une crise de l'opposition politique, qui n'a pas su relever le défi de l'heure avec son propre projet de société et avec un leadership uni et représentatif ».

Le chef du PUCH rappelle la conférence de Panama, où en 1981, l'opposition haïtienne s'était employée à dégager des tendances unitaires. Mais, admet-il, les structures des forces politiques d'Haïti restent nettement insuffisantes face à la réalité du régime et à celle de sa force de frappe.



« Nous assistons à du très mauvais cinéma », a déclaré Paul Dejean, de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, en faisant allusion à l'annonce par Washington, suivie peu après d'un démenti, du départ du dictateur haïtien.

photo Michel Gravel, LA PRESSE



Ogé Choute: « Il doit y avoir des élections générales... »



Marie-Claude Gousse: « On connaît ce petit jeu-là »



Georges Noël: « Ils ont assassiné mon père et mon frère... »



Vivienne Darbouze: « Le plus grand jour de ma vie... »



Mireille Alexis: « La première bonne nouvelle que j'entends de ma vie... »

photos René Picard et Michel Gravel, LA PRESSE

LES HAÏTIENS DE MONTRÉAL EN LIESSE

« Je suis née aujourd'hui... alors pas question d'aller travailler! »

■ « J'ai 32 ans, monsieur, et c'est la première bonne nouvelle que j'entends depuis que je suis née! »

PAUL ROY

Mireille Alexis, coiffeuse dans un salon de la rue Bélanger, n'est pas rentrée travailler hier matin. « J'ai de la difficulté à parler : j'ai trop fêté, trop crié depuis que j'ai appris que Duvalier est parti, hier soir. Retourner en Haïti? Quelle question banale! Bien sûr qu'il faut retourner pour rebâtir le pays! »

L'atmosphère était à l'euphorie, hier, au Centre communautaire haïtien, rue Marquette. On dansait, on chantait, on s'embrassait et on criait : « A bas les macoutes! »

Et les nouvelles contradictoires selon lesquelles Duvalier était toujours en poste? On refusait d'y croire.

M. Romulus est chauffeur de taxi : « Ce sont les amis de Duvalier qui répandent ces nouvelles, ils emploient toutes sortes de trucs. »

Pascal Jean Sauveur, presseur : « Je suis sûr à 99 p. cent qu'il est parti... »

Marie-Claude Gousse, téléphoniste chez Bell : « Quand le père de Duvalier est mort, en 71, ils ont fait la même chose : ils ont caché le cadavre pendant je ne sais trop combien de jours. On connaît ce petit jeu-là! »

Pressentiment

Mme Gousse dit avoir appris la nouvelle jeudi soir : « Je n'ai pas dormi de la nuit. Je pensais sans arrêt, ma tête était comme une usine. Comment dormir après 29 ans de dictature! »

Elle dit avoir eu le pressentiment de ce qui allait se passer : « J'ai eu l'intuition que c'était mon dernier hiver. Il y a quelques semaines, j'ai demandé un congé sans solde de trois semaines... je suis en congé depuis le 26. »

Compte-t-elle retourner en Haïti? Oui, mais là, les enfants sont à l'école...

Georges Noël est mécanicien, il a 36 ans. Son père et son frère aîné ont été assassinés par les « tontons macoutes ». Lui, il s'est réfugié à l'ambassade canadienne et il est arrivé à Montréal à 18 ans.

« Je suis tellement content! Je

vais retourner le plus vite possible en Haïti. Une semaine, deux semaines, trois... »

M. Noël n'est pas rentré travailler hier. « Je n'ai pas téléphoné à mon patron, un Juif québécois : c'est lui qui m'a téléphoné quand il a appris la nouvelle : il est très solidaire. »

Jesse Dauphin, 27 ans, vit au Québec depuis 14 ans : « On n'a pas choisi d'être ici, on a été for-

cé de quitter Haïti. Depuis hier, je ne tiens plus en place! J'ai une famille, deux enfants, on se prépare à partir, maintenant qu'il y a un pays à reconstruire. Haïti a besoin de nous... »

« Nos enfants sont québécois »

Et besoin des Québécois, clame Roro d'Haïti, un musicien de 36 ans. « Les Québécois nous ont accueilli, nous ont compris, ils ont lutté avec nous... nos enfants sont québécois! »

Vivienne Darbouze, physiothérapeute, 21 ans : « Je suis née aujourd'hui... alors pas question d'aller travailler! »

Ogé Choute, opérateur, 35 ans, vit au Québec depuis 14 ans : « Je n'ai pas eu le courage d'aller travailler aujourd'hui, rester à l'ouvrage jusqu'à 4 h 30, j'étais tellement content! »

M. Choute dit vouloir retourner pour reconstruire avec tous les Haïtiens. « Mais il doit y avoir des élections générales, précise-t-il. Les Haïtiens ne toléreront pas un régime militaire : c'est le peuple qui doit décider de sa destinée. »

Quand nous avons quitté la rue Marquette, hier après-midi, le monde continuait de rentrer. Dans un bureau, on organisait une marche qui doit partir ce matin à 11 h du carré Dominion.

Dans la salle, on continuait de s'embrasser et de chanter et de distribuer des entrevues aux journalistes. D'aucuns parlaient des \$500 millions que Duvalier aurait détournés vers un compte de banque suisse. Mais l'important, c'était qu'il soit parti. Et on refusait de croire que tout cela pouvait n'être qu'un rêve.

« Haïti a déjà été la perle des Antilles, déclarait un homme à un journaliste de la radio. Elle ne sera plus jamais le soleil de la misère! »

Montréal compterait environ 30 000 citoyens d'origine haïtienne.



On s'embrassait.



Les chauffeurs de taxi ont paradé.

L'AVENTURE SPATIALE : CATASTROPHE... ET SUCCÈS

La fin des certitudes



JEAN-FRANÇOIS LIÉE
à Washington

collaboration
spéciale

WASHINGTON — L'aventure spatiale américaine vient de faire un grand bond en arrière. Ou vient-elle de rater son grand bond en avant?

Dans le récit du programme spatial qu'auraient proposé les historiens du tournant du siècle, la mission 51-L de Challenger aurait dû figurer au début d'un nouveau chapitre: celui de la banalisation du vol spatial, celui des «années de transition» entre la période de rodage du «camion de l'espace» et l'avènement de la première station orbitale américaine.

Les vols précédents avaient mis en orbite la suprématie technologique américaine. Celui-ci transportait carrément l'Américain dans l'espace: un Noir, deux femmes dont une juive, un Américain d'origine japonaise, deux vétérans du Vietnam. Par professeur interposé, les enfants du pays devaient recevoir de Challenger leur premier cours intensif de vie orbitale, comme une invitation au voyage, à l'audace. Christa McAuliffe devait les préparer à devenir la génération de l'espace. À la place, son message prend des allures de mise en garde. Attention: danger. La mission Challenger vient ainsi de provoquer une crise de confiance nationale, elle vient d'effriter durablement l'optimisme d'une nation

hier certaine de son destin spatial.

Le retard

1986 était l'année cruciale pour la navette, selon les responsables de la NASA. Avec le retour en piste d'une «Columbia» remise à neuf, la flotte des quatre véhicules devait passer à la vitesse supérieure: 15 vols en 12 mois. À côté des missions scientifiques et militaires, le rôle commercial et industriel de la navette devait prendre un élan décisif. Plus de 50 compagnies négociaient avec la NASA la production en orbite de produits de pointe, notamment en pharmaceutique et en alliage des métaux. Chaque vol devait ramener sur terre son stock de découvertes pratiques, ouvrant la voie à de nouveaux brevets, préparant le terrain aux «mini-usines» que doit contenir la station spatiale.

Combien de temps faudrait-il patienter? La NASA n'ose pas avancer de chiffre. Mais il ne faut pas s'attendre à de nouveaux décollages cette année, et sans doute pas en 1987. Si les 22 mois de pause qu'avait provoqués en 1967 l'explosion au sol d'une mission Apollo doivent servir d'indicateur, la période d'attente devrait cette fois-ci être encore plus longue. La navette est mille fois plus complexe. Et il ne suffit pas de trouver la cause de l'accident. Si de nouveaux composants sont requis, leur conception et les tests (sur chacune des trois navettes restantes) multiplieront les délais.

Une fois relance, le programme ne pourra sans doute pas reprendre le même élan. De-

puis trois ans, la NASA tentait de réduire toujours un peu plus la période de vérification entre chaque vol de chaque navette, afin d'accélérer le roulement. On devait en arriver à 24 vols en 1988. Mais combien de contre-contre-vérifications seront ajoutées lors des prochains retours de navette?

Cruellement, les choses seraient beaucoup plus simples si on découvrait qu'une bombe était responsable de la catastrophe.

Le retard accumulé provoquera une redistribution des rôles dans la compétition internationale pour le lancement de satellites commerciaux. Les satellites qui attendaient leur départ sur la navette pourront aller acheter chez l'européenne Ariane leur aller simple pour l'orbite. Transpace Inc., une compagnie privée américaine qui tente de percer le marché avec ses fusées Delta, tentera de récupérer le trop-plein qu'Ariane ne pourra physiquement absorber. Si la navette n'a toujours pas repris tout son service d'ici 1990 — les trois navettes restantes pourvoiront à peine aux missions scientifiques et militaires — les Japonais récolteront une partie de la manne avec leurs nouveaux lanceurs H-2.

La station

Au train où vont, et où vont, les choses, la station orbitale américaine ne verra pas le jour pendant ce siècle. Lorsque le projet a été officiellement lancé par le président Reagan en janvier 1984, l'objectif était 1992. Une première coupure de budget, l'an dernier, l'a repoussé à 1994. Le budget 1987

qui doit être déposé après-demain par le président portait, aux dernières nouvelles, un nouveau coup à la NASA et rendait la mise en orbite de la station impossible avant 1997. La loi Gramm-Rudman d'élimination graduelle du déficit budgétaire américain menace de réduire encore de 20 à 30 p. cent le budget de la NASA (comme de toutes les agences gouvernementales) en 1988, ce qui aurait un effet dévastateur sur le projet de station.

La perte de la navette Challenger vient encore brouiller ces cartes. Produire une nouvelle navette coûterait environ deux milliards de dollars, c'est-à-dire presque 25 p. cent du budget total de la NASA pour cette année (7,6 milliards de dollars). L'agence spatiale devra probablement choisir entre la commande d'une nouvelle navette ou un nouveau retard pour la station.

Le Pentagone compte lourdement sur les services de la navette pour tester les éléments de l'initiative de défense stratégique («Guerre des étoiles») et pour son éventuel déploiement. Mais il n'est pas certain qu'une quatrième navette soit indispensable pour accomplir cette tâche, surtout si la construction de la station, qui nécessite 11 vols, est reportée de plusieurs années. Le fait que l'armée ne s'intéresse pas — du moins pas officiellement — à la station orbitale rend sa situation encore plus précaire.

D'écho en écho, l'explosion de mardi n'a pas fini de faire entendre son message: une seule navette vous manque et tout l'espace est dépeuplé.



Des militaires examinent une pièce qui semble provenir de la navette spatiale Challenger, et que l'on a trouvée sur la plage de Cocoa Beach.

Uranus : là où tout est à l'envers!



CLAUDE LAFLEUR

collaboration
spéciale

NOTE: La tragédie de mardi dernier a brutalement fait passer dans l'ombre la mission de la sonde américaine Voyager-2. Celle-ci a réalisé l'extraordinaire exploit de nous dévoiler une planète pour le moins déconcertante — Uranus. Voici ce que Voyager-2 nous raconte...

Au cours de la journée de vendredi de la semaine dernière, nous avons appris d'avantage sur la planète Uranus et son cortège de satellites et d'anneaux que durant les deux siècles écoulés depuis leur découverte!

Le passage de la sonde Voyager-2 à travers le domaine uranusien est considéré par tous les spécialistes comme l'un des sommets de l'année spatiale 1986. Au cours de son périple, la sonde bénéficiera d'accélération en frotant successivement Jupiter et Saturne, ce qui lui permit de rallier Uranus en seulement huit ans et demi. «Ces planètes sont alignées de telle manière à permettre de les atteindre aussi rapidement que tous les 175 ans; les données accumulées ces jours derniers constitueront la base de notre connaissance pour les deux siècles à venir», affirme Burton Edleson, responsable des études spatiales à la NASA.

La sonde américaine est passée à quelque 81 000 km des franges glacées d'Uranus — avec une minute d'avance sur les prévisions établies cinq ans plus tôt. Dix instruments, dont deux caméras de télévision (qui seraient capables de lire les manchettes d'un journal à un kilomètre de distance), ont scruté l'environnement uranusien.

La sonde a révélé une pla-

nete gazeuse ou tout paraît sens dessus dessous: ainsi que la lune la plus tourmentée du système solaire et des anneaux de couleurs différentes. Mais la grande surprise demeure la mise en évidence d'un champ magnétique aux curieuses propriétés entourant Uranus.

Une planète déboussolée

Uranus gravite autour du Soleil à trois milliards de kilomètres, soit à une distance dix-neuf fois plus grande que celle qui nous sépare de notre étoile. C'est un monde gazeux dont le diamètre est quatre fois celui de notre Terre. Cependant, alors que d'ordinaire, les planètes orbitent autour du Soleil en tournant à la manière de toupies, Uranus décrit sa révolution en roulant sur le côté — tel un baril — exposant ainsi directement au Soleil l'un de ses pôles.

C'est pourquoi les photos transmises par Voyager-2 montrent, au premier plan, l'un des pôles uranusien (alors qu'à l'occasion des survols de Jupiter et de Saturne, les régions équatoriales étaient mises en évidence). Ces images révèlent peu de chose d'Uranus — à part quelques formations météorologiques et une éventuelle activité orageuse — car la planète est entourée d'une épaisse couche de gaz. La haute atmosphère est composée principalement d'hydrogène et d'un peu d'hélium qui s'étend loin au-dessus de la couche de nuage. La partie basse de cette atmosphère est plus riche en méthane et autres hydrocarbures. Tout au plus, rapporte le Dr Miner, «certaines photographies montrent des bandes de nuages semblables à celles décelées sur Jupiter et sur Saturne, sans toutefois être aussi évidentes».

Qu'y a-t-il sous cette épaisse couche nuageuse? Il semble qu'un noyau rocheux — possiblement de la taille de la Terre — constitue le centre de cette planète. Au-dessus de ce noyau, il y aurait des océans formés de glaces de méthane, d'ammoniaque et d'eau. Ce serait d'ailleurs le méthane qui donnerait les pastels bleu-vert

que l'on distingue sur les photographies. Quant aux teintes brunâtres et oranges particulièrement visibles sur le pôle éclairé, elles seraient dues à l'effet que produisent les radiations du Soleil sur le méthane contenu dans l'atmosphère. Voyager-2 a, par ailleurs, décelé que Uranus recèle entre 10 et 15 p. cent d'hélium, réfutant ainsi la théorie selon laquelle elle en contiendrait jusqu'à 40 p. cent. (Le constituant dominant l'atmosphère demeure l'hydrogène.) Autre surprise, l'atmosphère est plus chaude au-dessus du pôle nocturne qu'au-dessus du pôle éclairé par le Soleil! Voyager-2 a mesuré, au-dessus du pôle éclairé, des températures de 980 degrés Celsius, alors qu'à l'autre pôle (maintenu dans la nuit durant vingt ans), le thermomètre atteignait les 1300 degrés Celsius.

Cela pourrait s'expliquer par un effet d'accumulation de chaleur sur le pôle qui fut ensoleillé durant plus de vingt ans. D'autre part, la portion inférieure de cette atmosphère demeure très froide (170 degrés Celsius au-dessous de zéro).

Uranus est également le théâtre d'une manifestation ressemblant à nos aurores boréales. Cependant, alors que sur Terre, les aurores peuvent se produire de jour comme de nuit, mais uniquement aux environs des pôles, le phénomène uranusien ne survient que le jour et sur une région beaucoup plus étendue.

Quelle est la durée du jour uranusien? Il fut extrêmement difficile de répondre à cette

question — pourtant banale — du fait que l'on ne peut observer la surface solide de la planète. Durant des décennies, diverses hypothèses tendaient à fixer qu'Uranus faisait un tour sur elle-même entre 12 et 24 heures. Ce n'est, finalement, que lundi dernier, que le jour uranusien fut établi comme durant 16 heures et 48 minutes (à 18 minutes près).

À en perdre le nord...

L'une des grandes questions que se posaient les astronomes concernait la présence d'un champ magnétique autour de la planète. Un tel champ produirait des ceintures de radiations qui sont à l'origine, sur Terre, des aurores boréales.

La veille du rendez-vous historique, c'est avec une certaine fierté que le Dr Ed Stone annonça: «Oui, Uranus est dotée

d'un champ magnétique!» Les ceintures de radiations qui entourent la planète seraient aussi intenses que celles de «van Allen» qui encerclent notre monde. Pour le Dr Norman Ness, «cela signifie qu'il y a un fluide conducteur à l'intérieur d'Uranus», agissant à la manière d'une dynamo génératrice d'un courant électrique. Cependant, la nature de ce fluide demeure un mystère; il pourrait s'agir d'un noyau en fusion (c'est le cas de la Terre) ou d'un océan d'eau chargée électriquement.

Une première conséquence de la découverte du champ magnétique fut de révéler que ce que les astronomes prenaient pour le pôle Sud est en réalité le pôle Nord de la planète. On avait établi depuis longtemps que le pôle qui pointe actuellement en direction du Soleil (et vers lequel s'est dirigée Voyager-2), était le Sud. Mais cette désignation est arbitraire; pour les astronomes, le pôle se trouvant au-dessus du plan où orbitent toutes les planètes est désigné comme étant le Sud. Cependant, puisque Uranus est couchée sur le côté, cela complique notre définition. Nous savons, à présent, que cette planète diffère des autres en ce que son pôle Nord pointe légèrement vers le bas.

Cependant, la grande surprise — et elle est de taille — fut de constater que ce champ magnétique a une rotation nettement différente de celle de la planète. «Nous ne nous attendions certes pas», déclare Ed Stone, «à découvrir que l'axe du champ magnétique est incliné de 55 degrés par rapport à celui de la rotation». (Sur la Terre, la différence entre les deux axes — qui distingue le «nord magnétique» du «nord vrai» — n'est que d'environ 11 degrés.) Sur Uranus, différence d'angle fait que le pôle Nord magnétique décrit un cercle qui le situe tantôt en dessous tantôt en dessus du vrai pôle. Ainsi, ceux qui se «promèneront» avec une boussole sur Uranus auront de quoi perdre... la tête!

DEMAIN: Des surprises



Une photo de la lune Miranda, «la vedette de la mission Voyager-2». Miranda est l'astre le plus bizarre du système solaire.

Aujourd'hui dans **la presse**

Le Guide officiel du

SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

Place Bonaventure

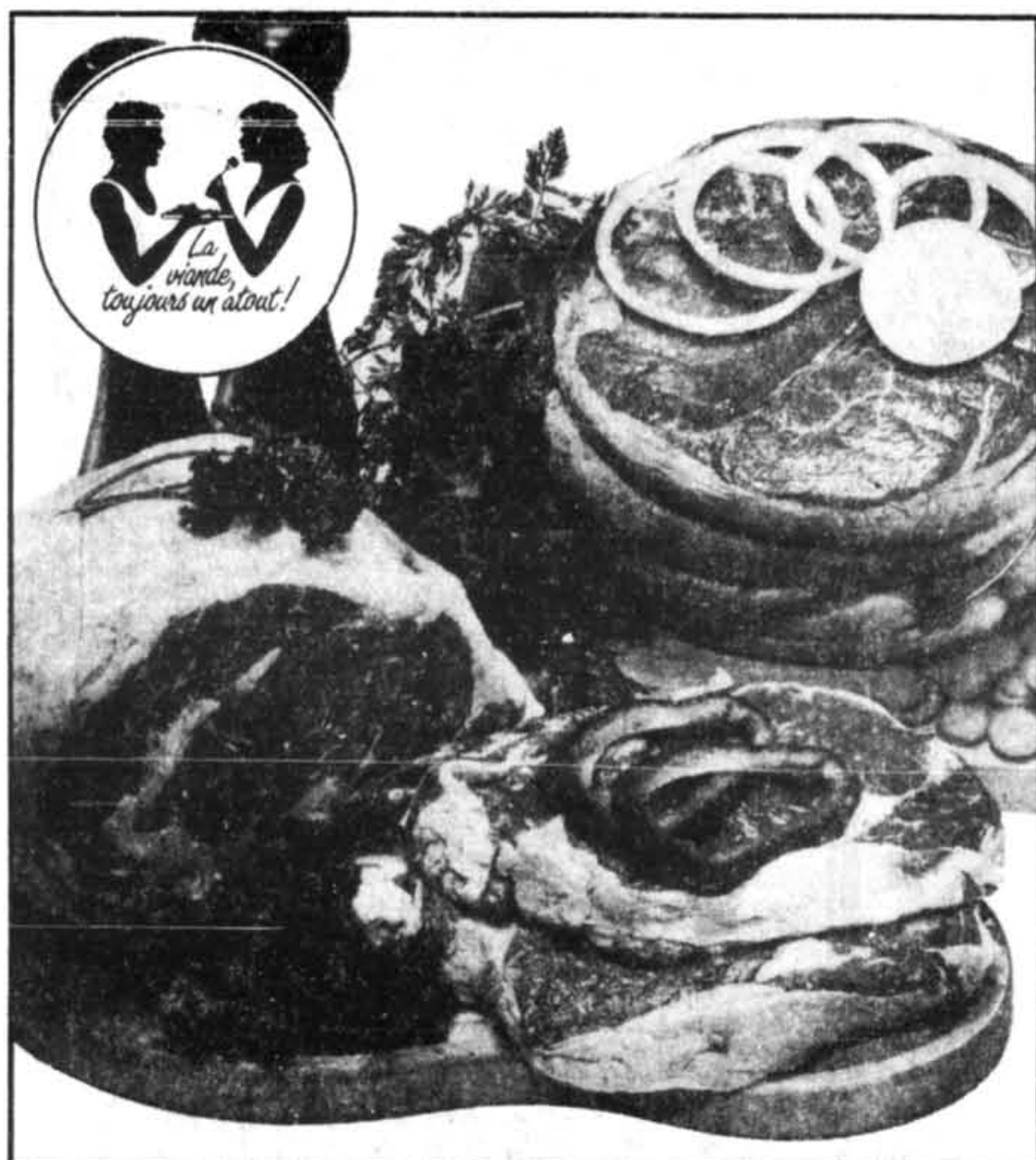
du 7 au 11 février
1986

À NE PAS MANQUER!

EN AVANT

les aubaines

IGA Boniprix IGA



RÔTI DE CÔTES CROISÉES
Boeuf catégorie Canada "A"

3,92 \$/kg **1,78** \$/lb

RÔTI DE PALETTE

Coupe européenne
Boeuf catégorie Canada "A"

2,60 \$/kg **1,18** \$/lb

RÔTI DE PALETTE

Palette enlevée
Boeuf catégorie Canada "A"

2,38 \$/kg **1,08** \$/lb

BIFTECK OU RÔTI DE CÔTES DE CHOIX
Boeuf catégorie Canada "A"

6,57 \$/kg **2,98** \$/lb

RÔTI DE PALETTE

Coupe ordinaire
Boeuf catégorie Canada "A"

2,16 \$/kg **98¢** /lb

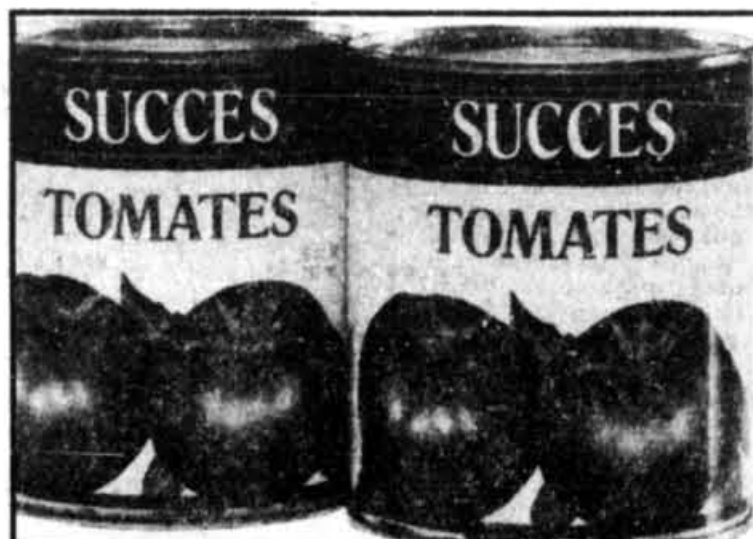
JEUNES DINDES

Surgeles
MARQUES POPULAIRES

Catégorie Canada "A"
3 à 5 kg

3,04 \$/kg **1,38** \$/lb

On a l'air de vous satisfaire



TOMATES
Canada de choix
SUCCES
Boîte 796 mL

59¢



JUS DE TOMATES
Canada de fantaisie
BRIGHT'S
Boîte 1,36 L

89¢



BEURRE D'ARACHIDES
KRAFT
Pot 500 g

1,39



SHORTENING CRISCO
Cont 1,36 kg

2,99



MÉLANGE À GÂTEAU DE LUXE DUNCAN HINES
Boîte 520 g

99¢



CHAMPIGNONS
Tiges et morceaux
ELBEE
Boîte 284 mL

59¢



MÉLANGE À SOUPE POULET ET NOUILLES
IGA
Boîte de 2 sachets

3/100



CHIPS
Nature, Barbecue, Frits nature, Frits Bar-B-Q
HUMPTY DUMPTY
Sac 200 g

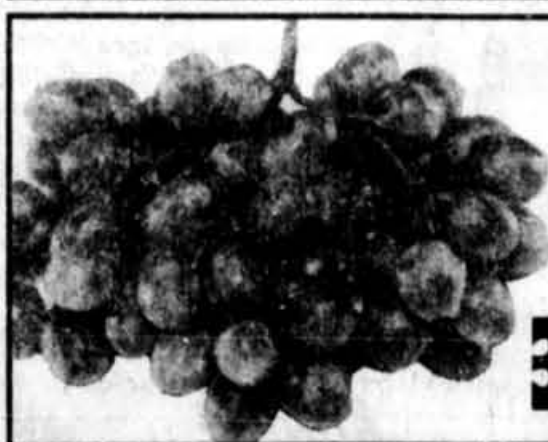
95¢

Fruits et Légumes



LAITUE ICEBERG
Produit de la Californie
Canada no 1
Gros 24
Chacune

59¢



RAISINS VERTS
Sans pépins
THOMPSON
Produit du Chili

3/3 \$/kg **1,69** \$/lb

Suite à des délais de livraison et/ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

Recherchez en magasin les cartes identifiées **"Offre Spéciale"**.

En plus de nos nombreuses aubaines hebdomadaires, elles vous proposent une foule de rabais supplémentaires.

Un cahier publicitaire sera distribué à votre domicile. Consultez ses pages débordantes de nombreuses autres aubaines.

(Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

Prix en vigueur du lundi 3 février au samedi 8 février 1986. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.



Boniprix

*marque de certification d'IGA Canada Inc.



CHEZ SOMMET ÉLECTRIQUE

SOLDE FINAL DE LIQUIDATION AU PRIX COÛTANT

PREMIERS ARRIVÉS — PREMIERS SERVIS! Quantités limitées

OUVERT AUJOURD'HUI SAMEDI ET DEMAIN DIMANCHE de 9h à 17h

LE COCO
8 ANS DE GARANTIE
4 pales en bois
réversible
vitesse incluse
fixture incluse
Valeur de \$179
PRIX COÛTANT **\$69**
IDÉAL POUR CHAMBRE D'ENFANT

LA PARISIENNE GARANTIE 12 ANS
MODÈLE TRÈS PRÈS DU PLAFOND
4 GLOBES AU CHOIX
5 pales en rotin
3 vitesses
réversible
couleurs au choix
Valeur de \$369
Fixture incluse
PRIX COÛTANT **\$149**

LE MILLIONNAIRE DE SOMMET GARANTIE 12 ANS
Valeur de \$395
Support à lumière inclus
choix de tulipes
interrupteur à lumière inclus
PRIX COÛTANT **\$159**

SUPER-SPECIAL
Une exclusivité de Sommet
PLAFONNIERS DÉCORATIFS
Pour notre modèle Le Millionnaire
Valeur de \$69 PRIX COÛTANT \$21
jusqu'à épuisement des stocks

SOMMET ÉLECTRIQUE

2 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR

8127 ST-HUBERT Pres Jarry
270-3387
Stationnement à l'arrière

9215 BOUL. ST-MICHEL
Montréal
322-3503
Stationnement gratuit

ACCEPTONS LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC PAR TÉLÉPHONE

MasterCard Visa



photo René Picard, LA PRESSE

Le ministre de Cotret s'adressant aux journalistes.

L'EST DE MONTRÉAL Rien de concret mais le dialogue continue...

■ Branle-bas de combat, hier matin, au bureau montréalais du président du Conseil du trésor, Robert de Cotret. Tous les médias sont là, attirés par un communiqué émis la veille par le Comité de survie de l'Est de Montréal et annonçant « des déblocages dans plusieurs dossiers, particulièrement dans celui des chemins de fer ».

PAUL ROY

La rencontre entre le ministre et la dizaine de membres du Comité a débuté à 9 h 30. Elle s'est déroulée à huis clos durant 45 minutes à la suite de quoi les deux parties ont rencontré la presse, séparément.

Les déblocages annoncés par le Comité s'étaient volatilisés. « Je n'ai pas annoncé de décision, a tout de suite précisé M. de Cotret. On m'a soumis une liste de questions auxquelles je répondrai lors de notre prochaine rencontre, ici, dans deux semaines. Le dialogue continue, c'est important. Les dossiers évoluent et j'espère que d'ici quelques semaines je pourrai annoncer des mesures précises. »

Les questions du Comité de survie avaient trait à sa demande de faire de l'Est de Montréal une zone désignée. L'Est de Montréal est présentement considéré comme une zone 2, ce qui

lui donne droit à un certain niveau de subvention.

M. de Cotret a laissé entendre que cette évaluation pourrait être révisée à la hausse. « Il y a une possibilité de zone 3 », a-t-il souligné.

Mais, pour ce qui est de la zone 4, qui donne droit au maximum de subventions, inutile d'y penser, signale le ministre : « Cette désignation ne s'applique qu'à une ville qui perdrait sa seule industrie. »

« Mais peu importe la désignation, dit-il, ce qu'il faut, c'est des projets. » Et des projets, hier matin, il n'était pas en mesure d'en annoncer.

Le Comité lui a posé d'autres questions concernant notamment la fermeture de la firme SKD, concernant aussi les chantiers Vickers, Bombardier et, bien entendu, la raffinerie Gulf. Mais il n'avait pas de réponse à fournir, hier.

« Le ministre parle beaucoup, parle bien, mais ça n'avance pas tellement », a commenté le coordonnateur du Comité de survie, Arnold Dugas, après la rencontre.

« Les Conservateurs sont en chute libre, a poursuivi Luc Chouinard, vice-président du syndicat chez Gulf. Peut-être, quand ils seront rendus près de zéro, nous feront-ils quelques réponses précises... »

Charbonneau dénonce

Par ailleurs le député péquiste de Verchères et critique de son parti en matière de Main d'œuvre et de Sécurité de revenu, Jean-Pierre Charbonneau, a dénoncé hier le refus du ministre libéral Pierre Paradis de rencontrer les représentants du Comité de survie.

« Je trouve totalement inacceptable que le ministre du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité de revenu ne se donne même pas la peine de les rencontrer. Il y a plusieurs ministres dans ce gouvernement-là qui se préoccupent du monde des affaires; peut-être en faudrait-il aussi quelques-uns pour se préoccuper du sort des travailleurs! »

VOS ENFANTS COMPTENT BEAUCOUP POUR CLAIRE, PROF DE 4^e et 5^e



Claire Bergeron enseigne à l'école Saint-Isidore. Elle est titulaire d'une classe de 4^e et 5^e. Oui. Une classe de deux niveaux! Ensemble dans le même local! On imagine facilement que cela peut entraîner, selon les jours, des situations difficiles... et amusantes.

Il suffit de songer, par exemple, qu'il lui faut préparer chaque soir tous ses cours du lendemain pour les deux niveaux: en mathématiques, français, anglais, catéchèse, sciences humaines, etc. Les activités d'apprentissage qu'elle prépare sont très différentes selon qu'elle forme deux, trois ou quatre groupes... tout en sauvegardant ses deux niveaux d'apprentissage: il faut savoir que la maturité des enfants de ces âges-là diffère beaucoup d'un niveau à l'autre. Et vous l'avez deviné, grâce à ses efforts... elle réussit à faire régner dans sa classe un climat de travail harmonieux. Malgré tout.

Pour toutes les Claire Bergeron de nos écoles, cela fait partie du quotidien ordinaire. Pour elles, l'école est bien plus qu'un lieu de travail. C'est une façon de vivre. C'est pour cela que vos enfants comptent sur elles.

Et qu'ils comptent tellement pour elles.

Vos enfants comptent sur nous

APEP



E/CEQ

LE JEUDI DANS DÉCORATION



Jean-Pierre Schnupp, un artiste de l'avant-garde par Madeleine Dubuc

la presse

EN BRIEF

Vingt-trois mois de prison à un des voleurs du Mont-Royal

■ Coupable de quatre vols qualifiés commis sur le Mont-Royal contre des « joggers » qui y couraient ou des homosexuels qui s'y tapissaient, un jeune homme de 21 ans, Norman Rouillard, a été condamné à 23 mois de prison, hier, par le juge Gérard Girouard.

Selon l'adolescent de 14 ans qui accompagnait chaque fois le prévenu et qui attend son propre procès devant la Cour du bien-être social, de 75 à 100 personnes auraient ainsi été accostées, volées et rouées de coups de gourdin.

Curieusement, c'est l'accusé le plus jeune qui aurait été le « leader ». C'est lui qui aurait planifié et dirigé l'exécution de la plupart de ces vols.

Vol à la mitrailleuse

■ Deux cagouleurs se sont emparés d'une somme d'environ \$20 000, sous la menace de mitrailleuses, dans une épicerie IGA sise au 7975 Hochelaga, dans l'est de Montréal. Ce vol a eu lieu un peu après 20 h, alors que de nombreuses personnes faisaient leur marche. Les deux suspects ont pris la fuite à bord d'une camionnette à quatre roues motrices de marque Jimmy. L'un d'eux a été blessé.

Les proprios maintiennent leur position

■ L'Association des propriétaires du Québec maintient sa position à l'égard des hausses de loyers. Elle propose des augmentations allant de 8 à 9,5 p. cent, en dépit de la Régie des loyers qui propose en moyenne 5 p. cent.

L'association base sa conviction sur une étude qu'elle a commandée à l'économiste Albert Magnan, de la firme de gestion Cedafran Inc. Elle doit en divulguer les détails lors de son assemblée annuelle, le lundi 17 février prochain.

Battu à mort

■ Un homme de 60 ans, M. Alfred Joyce, a été battu à mort, hier matin, à l'intérieur de son domicile, au 379 Grover, à Westmount. Le fils de la victime, Garry Joyce, 35 ans, a été arrêté par la police de la CUM.

Une violente dispute serait à l'origine de ce 6e meurtre à survenir sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année. La victime aurait été si sauvagement battue qu'elle a eu la cage thoracique enfoncée. L'épouse de la victime et mère du suspect a assisté, impuissante, au drame.

La 40 fermée en partie

■ L'autoroute métropolitaine (A-40) sera fermée en direction ouest entre les sorties St-Laurent et Côte-de-Liesse, de 22 h 00 ce soir à six heures demain matin. Cela afin de faciliter les opérations de déneigement.

ATLANTIQUE *en piste!*

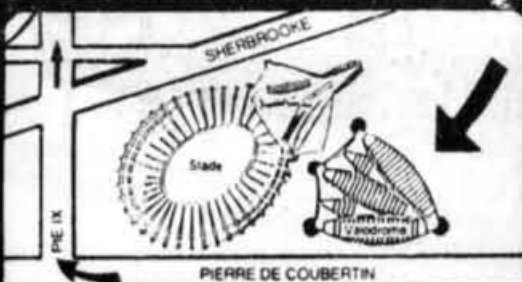
POUR LE **Salon international musique vidéo**
AU VÉLODROME OLYMPIQUE

**OUVERT
AUJOURD'HUI
ET DIMANCHE
NE MANQUEZ PAS
LE SPRINT FINAL!**



Salon international
musique
vidéo

OUVERT DE MIDI À 22 HEURES
AUJOURD'HUI
ET DE MIDI À 20 HEURES
DEMAIN



★ Tout client effectuant un achat minimum de \$100 au kiosque Atlantic Image et Son se verra remettre un livret de coupons d'une valeur de plus de \$300 en escompte applicable sur des achats futurs chez Sherman's, Empire Video, Videotron et Atlantic Image et Son.



ATLANTIQUE IMAGE ET SON
AUSSI AVANCÉ QUE LA TECHNOLOGIE DE NOS PRODUITS

SOLDE D'ENTREPÔT

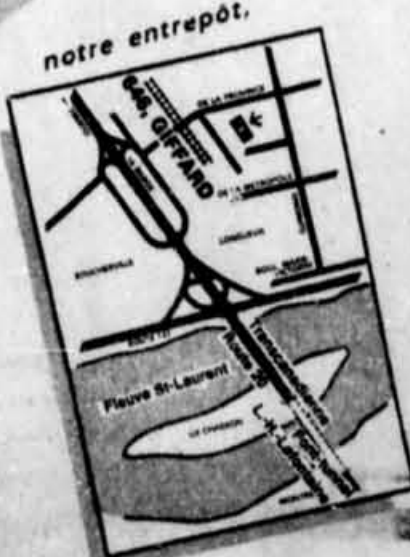
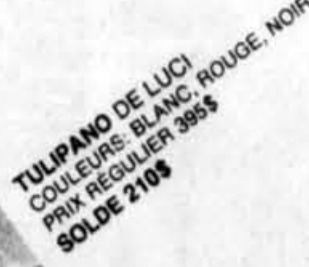
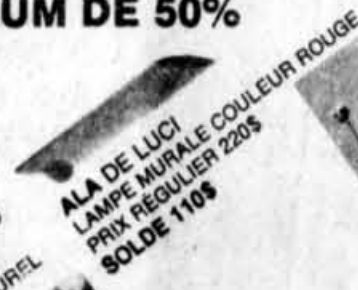
CARREFOUR
INTERNATIONAL DU

Design

DE MOBILIERS INTERNATIONAUX

• DU 29 JANVIER AU 2 FÉVRIER 86
• ESCOMPTE MINIMUM DE 50%

• mercredi, jeudi et vendredi: 9 à 21 h
• samedi: 9 à 17 h
• dimanche: 9 à 17 h



CARREFOUR INTERNATIONAL DU DESIGN, 4801, AV. DU PARC, MTL
NOTRE ENTREPÔT, 646, GIFFARD, LONGUEUIL
MEUBLES G.P. CARDINAL, 180, NOTRE-DAME, REPENTIGNY

273-7222
273-7222
582-1710

POUR LA QUATRIÈME FOIS

Le procès du juge Dionne est reporté

■ QUÉBEC — Le procès du juge Denys Dionne, de la Cour des sessions de la paix, a été reporté pour une quatrième fois, hier.

La cause doit maintenant être entendue le 20 février en cour municipale de Québec. Le juge Dionne est accusé d'avoir eu la garde ou le contrôle de son automobile alors que

ses facultés étaient affaiblies par l'alcool ou une drogue. L'accusation fait suite à un accident de la circulation survenu le 30 octobre 1985 à Québec. — Presse Canadienne



ACTIVITÉS DU SALON

★ Stand thématique sur les options gagnantes

Présenté par Emploi et Immigration Canada

★ Pavillon de l'industrie aérospatiale au Québec

Présenté par CAMAQ

★ Pleins feux sur la formation professionnelle

★ Clinique sur les techniques d'entrevues et la préparation d'un C.V.

Présentée par l'Association des professionnels en ressources humaines

Aussi sous le même toit



Deux Salons pour le prix d'un!

★ L'industrie du textile
Une révolution technologique

★ Conseils gratuits des orienteurs professionnels

★ Atelier de graphologie

★ Information sur les stages à l'étranger

★ Les femmes et le marché du travail

★ Le pavillon des jeunes diplômés

Dialoguez avec des jeunes qui réussissent

★ Comment lancer son entreprise

• Comment choisir une franchise

• L'entrepreneuriat féminin

• Les coopératives de travail

• Création d'entreprises en haute technologie

★ Conférences sur:

• l'éducation

• l'emploi

• la planification de carrière

BILLET À MOITIÉ PRIX
EN VENTE DES MAINTENANT

(dans les Caisses Populaires Desjardins et dans les succursales de la Banque Nationale et la Banque d'Épargne)

7 au 11 FÉVRIER
PLACE BONAVENTURE

VENREDI AU DIMANCHE: 12h à 22h — LUNDI, MARDI: 10h à 22h

la presse

CKAC 97.3

cftm 10
LA TÉLÉVISION DE MONTRÉAL

AUPRÈS DE 850 000 CONTRIBUABLES

Revenu Québec met à l'essai un formulaire d'impôt sans calcul

■ On savait le fisc goinfre. Il se montre maintenant ingénieux avec une trouvaille propre à séduire les contribuables renâclant devant le pensum de leur déclaration de revenus 1985. Il s'agit de « l'impôt sans calcul ».

Revenu-Québec destine cette année à 850 000 citoyens son nouveau formulaire facultatif: huit lignes à remplir et les ordinateurs fiscaux se chargeront de tout calculer.

NICOLE BEAUCHAMP

« Il s'agit de simplifier la tâche des contribuables qui ont relativement peu de renseignements à fournir. Ceux-ci pourront ainsi obtenir un remboursement plus rapide ou éviter de payer des intérêts sur des soldes dus », expliquait hier le ministre québécois du Revenu, M. Michel Gratton, en annonçant la nouveauté.

Avant de lancer son « prêt-à-calculer » fiscal, Revenu Québec l'a d'abord mis à l'essai, en janvier 85, auprès de 2 000 contribuables de Montréal, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'après M. Gratton, le nouveau type de déclaration de revenus a trouvé 45 p. cent de preneurs.

Simple et rapide comme bonjour, la version 85 tient en une page. Il suffit de vérifier l'identification, de transcrire les montants demandés sur les huit lignes à petites cases, puis d'expédier le formulaire et les documents requis. Les ordinateurs de Revenu Québec effectueront tous les calculs. On retournera au contribuable un état détaillé des chiffres, accompagné, s'il y a lieu, d'un remboursement ou d'un avis de cotisation.

Cette année, seuls les 850 000 destinataires de la formule d'impôt sans calcul, qui la recevront insérée dans la même pochette plastifiée que le formulaire abrégé, pourront

l'utiliser. Libre à eux cependant d'opter pour la nouveauté ou pour le formulaire abrégé. Inutile pour les autres citoyens de chercher à se procurer le nouveau formulaire.

La population sélectionnée par Revenu Québec parmi 1 800 000 citoyens ayant rempli en 1984 le formulaire abrégé, possède en effet des caractéristiques précises. La moyenne d'âge est de 32 ans. Ce sont tous des salariés francophones ou anglophones — des hommes pour la plupart (63 p. cent) — qui ne réclament que l'exemption de base de \$ 5 280, aucun remboursement d'impôt foncier ou d'allocation pour enfants de moins de six ans.

En peu de mots, ces gens ne brassent pas assez d'affaires pour jouer à cache-cache avec le fisc entre les trous de ses lois compliquées. En réglant vite ses comptes avec eux, le percepteur y gagne certainement au change. Mais reste à savoir si les contribuables admissibles à « l'impôt sans calcul » l'adopteront sans hésiter.

« Le leur suggère de faire un test d'efficacité en utilisant le nouveau formulaire pour ensuite confronter les résultats avec ceux du formulaire abrégé », de dire le ministre Gratton. Selon lui, Ottawa s'intéresse fort à la nouveauté que l'on étendra peut-être à un plus grand nombre de contribuables québécois, dépendant du succès de l'expérience.

Quant au rêve d'un formulaire unique de déclaration de revenus Canada-Québec, il apparaît très lointain. « Il n'y a pas de discussions entre les deux gouvernements au sujet d'un formulaire unique d'impôt. Mais au ministère, un comité d'étude examine les moyens de mieux harmoniser les lois fiscales du fédéral et du provincial et les méthodes de perception des impôts. Il devrait remettre son rapport d'ici à six mois », a indiqué M. Gratton.

HOSPITALITÉ 86

Plus de 900 étudiants en tourisme et hôtellerie attendus à Montréal

■ Pour la première fois à Montréal, quelque 900 étudiants en tourisme et en hôtellerie, dont 550 environ de l'Ontario, plusieurs des États-Unis et même de l'Europe, se réuniront, les 14, 15 et 16 février, pour aborder les questions relatives au tourisme: restauration, déréglementation du trafic aérien, etc. L'événement: « Hospitalité 86 ».

Québec (ITHQ), le congrès devrait être l'occasion de contacts très étroits entre les étudiants oeuvrant dans tous les secteurs de l'hôtellerie et du tourisme.

« Hospitalité 86 » s'adresse non seulement aux étudiants du secteur, mais également à tous ceux qui sont concernés par ces secteurs. Le congrès accueillera une centaine d'étudiants américains, une centaine des Maritimes et des provinces de l'Ouest, 200 du Québec, mais d'autres aussi de Belgique, de France et des Bermudes.

C'est à Toronto que la formule « Hospitality Update » a été créée en 73, afin de concerter les activités des écoles oeuvrant dans ce domaine. Rapidement on a décidé de débiter les cadres de la province et de donner au mouvement le plus vaste éventail possible.

Plusieurs conférenciers prestigieux participeront à ces assises de trois jours, dont MM. Arthur Haulot, du Bureau international du tourisme social (Bruxelles), Zvi Ravon, de la Fédération of International Youth Travel Organization (Danemark), Roy Alvarez (université Cornell-Ithaca, NY), Rod Fleming, Bureau du tourisme et des congrès de Calgary, Pierre Labrie (CIDEM) et Yves Michaud (Palais des congrès).

GEORGES LAMON

C'est au cours d'une conférence de presse, hier, à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, qu'ont été révélées les grandes lignes de ce congrès, le premier du genre au Québec.

Organisé par et pour les étudiants, « Hospitalité 86 » se tiendra au centre Sheraton (centre-ville) sur le thème « Le tourisme, l'affaire de tous » et visera en même temps à faire la promotion du Québec et de Montréal. D'ailleurs, l'organisation de ce congrès a reçu l'appui financier de la Corporation d'initiative et de développement de Montréal (CIDEM) et du ministère du Tourisme du Québec.

Tenu sous l'égide de l'Association étudiante en gestion et en intervention touristique de l'UQAM et de l'Association générale des étudiants de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du

“Monsieur Girard, est-il vrai que nous pouvons nous prévaloir des services d'Urgel Bourgie n'importe où dans le monde?”

Canada
1 - 12
33 - 46



Oui, grâce à nos affiliations internationales.

Voyez-vous, chez Urgel Bourgie nous savons que les gens voyagent de plus en plus. Nous savons également que, lorsque les gens sont à l'extérieur du pays, les choses peuvent se compliquer davantage.

Grâce à nos affiliations internationales, nous sommes en mesure de vous offrir nos services humanisés partout dans le monde. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous et nous prendrons tout en mains.

Vous n'avez qu'un seul numéro de téléphone à composer à frais virés, (514) 932-2225.



URGEL BOURGIE

L'expérience des choses bien faites.

Veillez me faire parvenir:

☐ la brochure “Urgel Bourgie, l'expérience des choses bien faites”
☐ le dépliant “Les pré-arrangements Urgel Bourgie”
☐ le feuillet “La Chapelle Côte-des-Neiges”

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

PROV: _____

CODE POSTAL: _____

NO. DE TÉL: _____

Urgel Bourgie Limitée, 2630, rue Notre-Dame O.
Montréal (Québec) H3J1N8 (514) 932-2225

L.P. 01-02-86

La LNI met ses talents au service de la Ligue des droits et libertés

■ Deux équipes d'étoiles de la Ligue nationale d'improvisation se livreront, le samedi 8 février, un match hors-concours dont les profits iront à la Ligue des droits et libertés.

C'est la deuxième année consécutive que les comédiens de la LNI acceptent d'ajouter une joute à leur calendrier afin de donner un coup de pouce à la campagne de financement de la Ligue des droits et libertés.

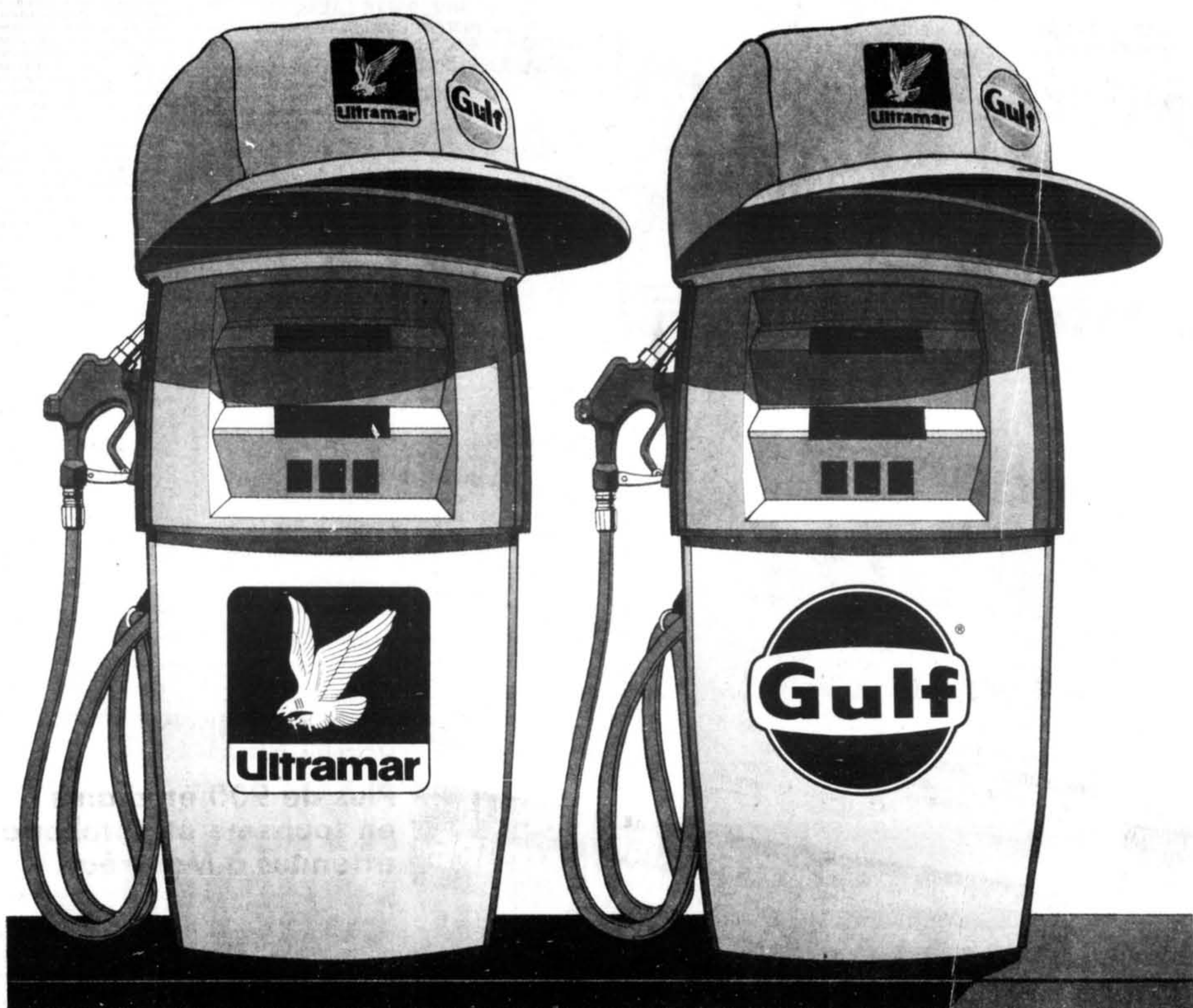
Sylvie Legault, une des vedettes de la LNI qui participera à ce match d'étoiles, estime que le théâtre d'improvisation s'associe à merveille à la cause de la Ligue des droits et libertés. « L'impro, c'est la liberté, la non-censure, l'expression de soi », explique-t-elle.

Les thèmes qui seront « lan-

cés sur la glace » lors de cette soirée toucheront les préoccupations de la Ligue des droits et libertés. Au programme: racisme, brutalité policière, liberté d'expression, etc. La joute aura lieu dans l'enceinte habituelle des soirées d'impro, soit au Spectrum.

La Ligue des droits et libertés, qui s'active depuis plus de 23 ans à défendre et promouvoir les droits et libertés des êtres humains, espère recueillir \$ 3 500 grâce à ce spectacle-bénéfice. Sa campagne de financement débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 14 février. Pendant cette période, elle aimerait amasser près de la moitié des \$ 60 000 dont elle aura besoin en 86 pour poursuivre son oeuvre.

Du service en double!



Le réseau Gulf fait maintenant partie de la grande famille Ultramar. Loin de vous faire perdre quoi que ce soit, cette heureuse association vous sert deux fois mieux encore.

Car désormais, plus de 1 500 stations-service dans l'Est du Canada vous offrent le service chaleureux et les produits de qualité qui ont permis aux experts Ultramar et Gulf de faire leur marque.

Au Québec, ce réseau est le mieux étendu qui soit.

De plus, vos cartes de crédit Ultramar ou Gulf sont les bienvenues dans toutes ces stations. Si ça clique entre les détaillants Ultramar et Gulf, il est normal que ça «clic-clic» pour vous.

Venez donc à votre station Ultramar ou Gulf faire le plein... de satisfaction!

Profitez de notre «*Bon-Célébration*»!

2

CONTENANTS DE
LAVE-VITRE
GRATUITS



Ce coupon vous donne droit à 2 contenants de 1 litre de lave-vitre avec tout achat de 25 litres et plus de carburant. Un seul coupon par plein de carburant. Aucune autre offre spéciale ne peut être jointe à cette promotion. Offre en vigueur jusqu'au 15 février 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks, dans toutes les stations Ultramar, Gulf et Spur participantes au Québec.



**Ensemble, on met les bouchées doubles
pour mieux vous servir.**

AMÉLIOREZ VOTRE FRANÇAIS ... chez vous

Vous voulez améliorer vos connaissances en français? Réviser les règles de la grammaire et de l'orthographe? Enrichir votre vocabulaire? Utiliser, de façon appropriée, les divers outils de référence?

La Télé-université a le cours qu'il vous faut
Français pour tous, français pour tout!

OÙ QUE VOUS SOYEZ AU QUÉBEC, AMÉLIOREZ VOTRE FRANÇAIS ÉCRIT

- chez vous
- à peu de frais (67,50 \$)
- avec de la documentation écrite et sonore
- à l'aide d'un tuteur.

UN
COUP DE FIL,
C'EST SI FACILE...

APPELEZ-NOUS SANS FRAIS!

(514) 522-3540
1-800-361-6808

Université du Québec
Télé-université

Opération Excellence

Dans le cadre de l'OPÉRATION EXCELLENCE

la presse

vous présente son TABLEAU D'HONNEUR

Durant le mois de janvier, ces 25 porteurs ont assuré à leurs abonnés un service impeccable.

C'est pourquoi LA PRESSE est heureuse de les gratifier du titre de PORTEURS DU MOIS et de leur offrir en prime un super sac sport des plus attrayants.

Lisianne Godin
Verdun

Mathieu Hise
Outremont

Nelson Thibault
Montréal

François Mathieu
Montréal

Sylvain Cartier
Saint-Laurent

Martin Ponton
Montréal

Dominic Degliglio
Montréal

Yves-Antoine
Desgranger
Montréal-Nord

Sébastien Boulet
Dollard-
des-Ormeaux

François Perrira
Pierrefonds

David Clark
Pointe-Claire

Daniel Gemme
Montréal

Benoit Quevillon
Lafontaine

Yanick Rochette
Saint-Eustache

Marcel Ouellette
Boisbriand

Pierre Moulinie
Lachenaie

Éric Vallée
Granby

Éric Veilleux
Candiac

Jennifer Blouin
Beauharnois

Jean Legault
Saint-Bruno

À la suite d'un tirage au sort, ces cinq porteurs ont mérité en plus l'édition 1986 de l'indispensable Petit Larousse illustré.



Manon Lagrenade
Montréal



Martin Rochette
Montréal



Benoit Hébert
Saint-Hubert



David Asselin
Saint-Jérôme



Luc Laverdière
Laprairie

Le nom de votre porteur apparaît au TABLEAU D'HONNEUR? Ne manquez pas de le féliciter.

Bravo à tous ces porteurs d'élite. LA PRESSE est fière de pouvoir compter sur la qualité de leur travail.



La direction des Éditions Françaises Inc.
adresse ses félicitations aux
porteurs méritants.

Petites créances: la médiation avant procès est un succès

■ Accepté d'emblée par la population, dès son instauration, comme une solution partielle mais fort valable à l'encombrement des rôles devant les tribunaux réguliers, et une façon définitivement moins coûteuse de faire juger rapidement des différends mineurs, la Cour des petites créances est devenue rapidement un rouage d'importance de l'appareil judiciaire.

LÉOPOLD LIZOTTE

Il peut être encore amélioré, et il ne semble pas impossible qu'il le soit, à la lumière d'une expérience vécue dans la métropole ces dernières années, celle de la médiation avant procès.

C'est ainsi qu'au cours des douze derniers mois, par exemple, 1 400 des 9 300 dossiers ouverts au greffe du Palais de justice de Montréal ont été refermés sans audition devant un magistrat de la Cour provinciale, et sans avoir entraîné des frais de rédaction, de signification et d'exécution.

Dans ces 1 400 cas, qui constituaient au moins 75 p. cent des affaires que les parties avaient convenues de soumettre au médiateur-chef Paul Iuticone et à son adjointe, Me Huguette Daoust, on a accepté la solution proposée.

On peut donc se demander, dans les circonstances, si ce succès ne justifierait justement pas d'étendre le système déjà en place dans la métropole aux autres districts et localités où les cours des petites créances existent.

Il va sans dire qu'à certains endroits, le nombre des causes entendues ne saurait justifier la nomination de médiateurs locaux. Mais rien ne semble vouloir interdire «l'itinérance» de fonctionnaires postés dans les grands centres, et qui auraient déjà acquis une expérience précieuse dans ce genre de travail.

Même si ce tribunal prévoit un minimum de frais pour l'administration et l'instruction, on pourrait ainsi éviter des déplacements inutiles de témoins, et des heures en travail, d'audition et d'étude à plusieurs juges. Le mécanisme pourrait encore être allégé, et il ne semble vraiment pas impossible qu'on tente ce nouveau moyen d'y arriver.

L'École de relations industrielles de L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET Le Département des relations industrielles de L'UNIVERSITÉ LAVAL VOUS INVITENT CONJOINTEMENT À PARTICIPER AU COLLOQUE DU 8 FÉVRIER 1986: LES LENDEMAINS DU «RAPPORT BEAUDRY»

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 1— 8h30 — Inscription
- 2— 9h30 — Ouverture par les Directeurs,
MM. Jean-Michel Cousineau et Laurent Bélanger
- 3— 9h45 — 1er thème:
Les conditions minimales de travail.
Exposé: Rodrigue Blouin, professeur U. Laval
- 4— 10h30 — Ce qu'en pense:
M. Jean-Paul Hétu — président CSD;
Mme Ginette Busque — présidente FFQ;
Un(e) représentant(e) du CPQ.
Animateur:
M. Gilles Laflamme, professeur U. Laval.
- 5— 11h30 — Les participants interrogent ou s'interrogent
- 6— 12h15 — Lunch
- 7— 14h00 — 2ème thème:
Les rapports collectifs du travail.
Exposé: Jacques Desmarais, professeur, U.Q.A.M.
- 8— 14h45 — Ce qu'en pense:
M. Ghislain Dufour — vice-président du C.P.Q.;
M. Louis Laberge — président de la FTQ;
M. Gérard Larose — président de la CSN;
M. Robert Savoie — CDE.
Animateur:
M. Marcel Pepin, professeur, U. de Montréal.
- 9— 15h30 — Les participants interrogent et s'interrogent.
- 10— 16h30 — Clôture

DATE DU COLLOQUE: 8 février 1986 de 8h30 à 17h00

LIEU: Montréal — Hôtel Méridien Salle «Grand Salon»

FRAIS D'INSCRIPTION: 100\$ par personne y compris les frais du lunch

INSCRIPTION: Par voie téléphonique à Montréal: (514) 343-7312 à Québec: (418) 656-2794

Dès que le nombre maximum d'inscriptions sera atteint, nous devrons refuser toute autre demande.

Des copies du «Rapport Baudry» seront vendues aux participants par l'Éditeur.

ON ACHÈTE LA PRESSE AVANT D'ACHETER SON SOLEIL!

Si vous vendez des vacances, LA PRESSE est le meilleur des quotidiens français de Montréal pour rejoindre les consommateurs qui forment votre clientèle idéale*. Les chiffres le prouvent. À la question «Quel quotidien utilisez-vous le plus pour vous aider à choisir... vos vacances?»

240 600 personnes ont cité LA PRESSE.

...vos agents de voyages?»

159 800 personnes ont cité LA PRESSE.

Plus d'annonceurs avertis choisissent LA PRESSE parce qu'ils savent que les gens qui ont l'intention d'acheter et qui en ont les moyens consultent LA PRESSE avant d'acheter.

Montréal — Tél.: (514) 285-7306
Toronto — Tél.: (416) 967-1814

la presse

le guide d'achat
#1 à Montréal



* Adultes de 18 ans et plus,
revenu familial de 30000\$ et plus.
(Source: NADbank 84)

Pour vendre
il me faut
la presse

PRESCRIPTIONS TRANSGRESSÉES

Perquisition annulée chez un avocat

Le mandat de perquisition exécuté par la police il y a quelques semaines, dans les bureaux de l'avocat montréalais Jean-Yves Gagné, et qui avait provoqué sa comparution pour entrave à la justice, a été annulé par le juge Jean-Guy Boillard.

Représenté en cour par Me Léon-René Maranda, le prévenu avait réclamé l'émission d'un bref de certiorari, en soutenant que les prescriptions de la loi et les directives précises de la Cour suprême n'avaient pas été respectées lorsqu'on avait saisi des documents susceptibles d'établir une fabrication possible de preuve.

Le juge Boillard, après certaines admissions de la Couronne,

a convenu que le juge de paix qui avait émis le mandat n'avait pas cherché à savoir s'il n'y avait pas une autre façon de procéder, et n'avait pas donné de directives précises sur la façon d'agir dans cette intervention policière. Et les policiers se seraient finalement emparés de nombreux documents sans se soucier de la notion du secret professionnel existant entre un avocat et ses clients.

En raison de la décision rendue et de l'importance des documents qui doivent maintenant être remis à Me Gagné, dans la preuve qu'on s'appropriait à faire contre lui, on ignore évidemment quel sera le sort de l'accusation elle-même.

Petite tenue, dans un petit hôtel, n'a rien prouvé du tout

Appréhendée dans une chambrette de passage, à « l'Abri du Voyageur », un petit hôtel borgne de la rue Sainte-Catherine, une jeune femme de 29 ans a été acquittée, cette semaine, de l'accusation d'avoir transgressé le règlement municipal interdisant la sollicitation pour fins de prostitution dans les endroits publics.

Dans ce cas, c'est à l'intersection Saint-Dominique que deux policiers montréalais avaient observé Manon Lacelle, une fort jolie jeune femme, avant de la voir rapidement prendre la direction de l'Abri, en mâle compagnie.

Munis d'une double clef de la chambre fraîchement louée, les deux agents de la moralité trouvaient un étudiant de 25 ans complètement nu et la jeune Manon ne portant plus qu'une « guêpière » dont le

noir faisait un affriolant contraste sur ses chairs.

L'occasion était belle pour décrocher une déclaration incriminante, et les policiers en obtinrent facilement une. Mais, en appel de la condamnation à \$100 d'amende prononcée par la Cour municipale, le jeune homme a réussi à démontrer que dans les circonstances telles que décrites, la contrainte qui s'était exercée sur elle rendait son aveu inadmissible.

Cette confession rejetée, le juge Jean-Guy Boillard déclara ne rien trouver dans la preuve pour établir la teneur de la conversation préalable à l'entrée dans le petit hôtel, et pour démontrer que quelque somme d'argent avait été convenue ou versée pour ces ébats amoureux avortés par l'irruption des agents.

Professeur indécent condamné à la prison

Enseignant depuis 30 ans, mais devenu exclusivement professeur de pastorale ces dernières années, le frère Roger Larue, des Clercs de Saint-Viateur, a été condamné à six mois de prison pour grossière indécence.

Le juge Gérard Girouard a imposé cette peine au religieux de 54 ans pour avoir entraîné un garçon de 15 ans dans une « par-touze » à trois dans une auto, sur le terrain de stationnement du Centre Laval. Un second prévenu, Yolande Côté, a pour sa part écopé de 15 jours de prison à être purgés en autant de dimanches.

Après avoir invité la jeune victime, un de ses élèves, à luncher et à dîner dans un restaurant de la ville voisine, il l'avait amenée au terrain de stationnement pour lui donner des cours de conduite... automobile.

En réclamant une peine de prison contre le prévenu, le procureur de la Couronne, Me Marie-Andrée Trudeau, avait insisté sur la façon dont l'adolescent avait été « séduit » par Larue, le 14 mars dernier.

Tout en jugeant que le garçon n'avait pas été violenté physi-

quement par le quinquagénaire, le juge Girouard a insisté sur la contrainte morale exercée par le prévenu, en raison du lien d'autorité qui existait entre lui et la victime. Et il a soumis que, dans les circonstances, la peine à imposer devait être nécessairement plus sévère.

Des amis... bien placés.

MINI-VACANCES SOUS LES TROPIQUES



62\$

C'est l'été à longueur d'année au Château de l'Aéroport. En toute saison,

vous pouvez vous prélasser dans notre atrium tropical auquel se greffent piscine, tourbillon, sauna et courts de squash. Chambres spacieuses et confortables. Excellents diners en famille à La Serre. Stationnement gratuit. Aucuns frais pour les moins de 14

ans qui partagent la chambre d'un adulte. Supplément de 10\$ pour chambre donnant sur l'atrium. Pour réservations, composez le 1 800 268-9420.

Tarif sujet à changement sans préavis. Offre non valable pour les réservations de groupe.

CP Hôtels & Le Château de l'Aéroport C.P. 60 Aéroport International de Montréal Mirabel (Québec) J7N 1A2 (514) 476-1611

CP et ses marques déposées de Canadian Pacific Limited

CUISINES • CUISINES • CUISINES • CUISINES

45% DE MOINS que notre liste de prix suggérés sur NOS CUISINES EN MÉLAMINE



HEURES D'OUVERTURE
SAMEDI ET DIMANCHE
10 h à 17 h
LUNDI À MERCREDI
9 h à 18 h
JEUDI ET VENDREDI
9 h à 20 h



AUSI **25%** DE MOINS que notre liste de prix suggérés sur la plupart de nos CUISINES

RÉNOVATION 9725, BOUL. L'ACADIE 337-0702

CUISINES • CUISINES • CUISINES • CUISINES



TOUT CE QU'UNE RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS PEUT OFFRIR.

A la Résidence du Parc, nous reconnaissons qu'une résidence pour retraités, c'est avant tout un chez-soi.

C'est plus que des appartements spacieux et agréablement décorés ou des salons confortables. C'est savoir qu'un personnel amical est toujours là pour vous aider, que les repas sont succulents, que le service aux tables est impeccable, et

que la salle à manger est invitante.

C'est aussi jouir d'une entière liberté dans vos allées et venues, c'est pouvoir inviter votre famille et vos amis à votre gré, et même les garder à dîner.

Lorsque vous songez à ce que pourrait être une résidence pour retraités, pensez à la Résidence du Parc, c'est un vrai chez-soi.

Résidence du Parc

465-1401

NOUVEAU AU CANADA

HYPNO MINCEUR

Enfin bien dans ma tête... et bien dans ma peau pour toujours!!...

LA MÉTHODE J.C.G.

La conception intelligente de l'amincissement

Jean-Claude Gilles a parfaitement bien compris le problème de prise de poids, qu'il considère presque toujours comme étant d'origine psychologique. C'est donc sans régime draconien, sans médicaments, sans exercices, sans efforts qu'il vous propose de retrouver votre schéma corporel idéal. Sa technique consiste à rendre à chacun la maîtrise et l'assurance qui lui manque trop souvent face aux troubles et stress émotionnels ou socio-professionnels auxquels on est confronté dans notre société moderne. Pour Jean-Claude Gilles, l'objectif n°1 est donc de revenir « enfin bien dans sa tête... » pour être « enfin bien dans sa peau ».

Pour cela, il utilise et met en pratique sa méthode personnelle d'inductions sous état d'ondes alpha. Des inductions de visualisation mentale de votre schéma corporel tel que vous souhaitez qu'il soit provoquent le meilleur effet nécessaire à la fois totale harmonie entre la tête et le corps. Vous pouvez donc ainsi réussir votre amincissement, à votre gré, avec l'assurance du contrat hypno minceur J.C.G. d'être pris en charge jusqu'à satisfaction sans limite de temps.

De plus, la méthode J.C.G. vous permet de fixer votre poids idéal définitivement par une dernière séance « Fixation hypno minceur ». Ainsi des milliers de Canadiens pourront retrouver facilement leur schéma corporel idéal dans les nombreux instituts Jean-Claude Gilles en cours de création au Canada et aux E.-U. après un vif succès en Europe.

LES GARANTIES J.C.G.

• **SATISFACTION ASSURÉE**
L'institut Jean-Claude Gilles s'engage à vous prendre en charge jusqu'à satisfaction totale de votre amincissement sans limite de temps.

• **FIXATION DU POIDS IDÉAL**
C'est ce qui fait le succès de la méthode J.C.G. Après avoir retrouvé votre schéma corporel idéal, une dernière séance « Fixation hypno minceur » nous permet de fixer votre poids idéal pour toujours.

• **SERVICE ASSISTANCE GRATUIT**
Les instituteurs J.C.G. vous offrent la garantie de vous suivre gratuitement pendant 6 mois après la fin de votre amincissement.

• **UN TARIF FORFAITAIRE**
Les instituteurs Jean-Claude Gilles toute la différence. Vous ne payez rien par forfait que pour des kilos définitivement perdus.

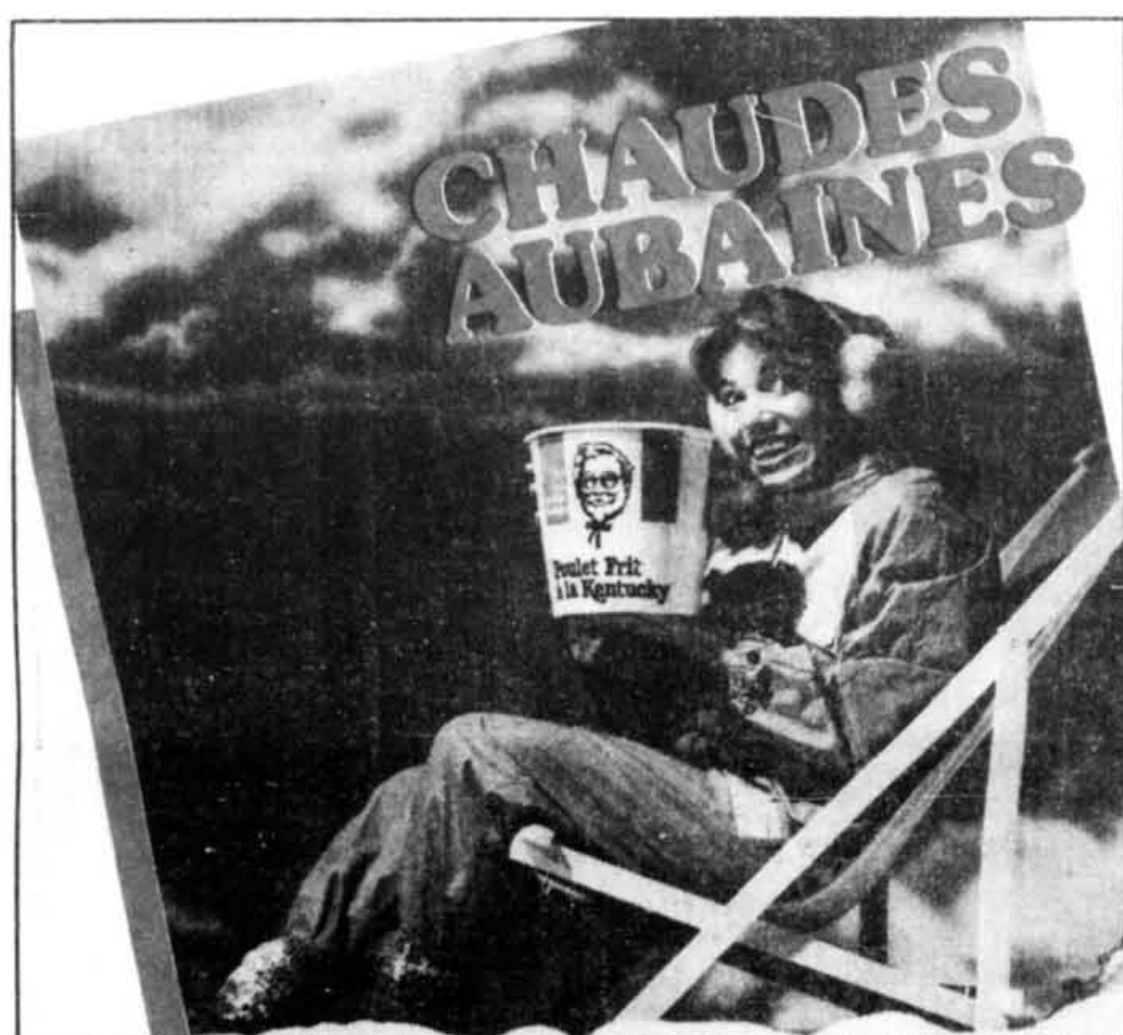
GRATUIT

Votre bilan complet d'amincissement par ordinateur pour les 250 premiers rendez-vous

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 20 h

INSTITUT JEAN-CLAUDE GILLES
HYPNO MINCEUR
1160, rue Laurier ouest
272-8063

FRANCHISE J.C.G. : Si vous souhaitez exploiter un institut J.C.G. au Canada ou aux E.-U., pour renseignements contactez : J.C.G. International Inc. Tel.: 279-0655.



GOÛTEZ

1,00\$

Économisez **1,00\$** sur le Dîner (3 morceaux de Poulet Frit Kentucky, frites, salade et pain) en présentant ce bon à votre Villa du Poulet

1 bon par Dîner jusqu'au 2 mars 1986

Oui mon Colonel!

DÉGUSTEZ

Spécial **7,99\$**

pour 4 : seulement pour une Boîte Économique de 9 morceaux de Poulet Frit Kentucky et 2 salades de 250 ml au choix en présentant ce bon à votre Villa du Poulet

1 bon par Spécial pour 4 jusqu'au 2 mars 1986

Oui mon Colonel!

SAVOUREZ

2,00\$

Économisez **2,00\$** sur un Baril de 20 morceaux de Poulet Frit Kentucky en présentant ce bon à votre Villa du Poulet

1 bon par Baril jusqu'au 2 mars 1986

Oui mon Colonel!

Poulet Frit Kentucky

AVEC DES BÉNÉVOLES ET DES DÉTENUS

Louise ramasse les animaux qui traînent et leur cherche un foyer nourricier

■ Les animaux ont tous besoin d'affection. On peut même s'en servir comme un excellent outil pour les éduquer. Boudier une bête qui vient de faire quelque chose de reprehensible a souvent un effet positif : elle se corrigera rapidement, dans la plupart des cas.

GILLES NORMAND

C'est ce que l'expérience a appris à Louise Gagnon, cette femme blonde de 39 ans qui a ouvert un refuge pour animaux, dans la campagne du mont Saint-Hilaire, il y a six ans, et qui a réussi, depuis, à trouver des foyers d'accueil pour quelque 7 000 chiens et chats.

Dans une grange de bois louée d'un propriétaire rentier, au 395, Grande-Allee, près du mont Saint-Hilaire, en pleine campagne, Louise Gagnon dirige un énorme chenil dont la vocation est plus étendue cependant, puisqu'elle recueille les bêtes abandonnées dans le but de leur trouver un maître. Il s'agit d'une entreprise sans but lucratif, qui tente de s'autofinancer mais qui n'y réussit jamais sans les dons du public. Cette entreprise s'appelle MIAOUF, un mot qui ne veut rien dire et qui est formé de la jonction de deux onomatopées.

Environ deux cents bêtes vivent dans cette grange. Une soixantaine de chiens et 120 chats pour être plus précis, attendent qu'on leur serve leur pâtee, qu'on les caresse, qu'on leur fasse même la conversation, et qu'on les promène ou les fasse courir à l'extérieur, dans le cas des chiens.

Louise Gagnon, originaire du lac Saint-Jean, est arrivée dans la région de Saint-Hilaire il y a une vingtaine d'années. Elle a été mariée, a eu des enfants, et elle est maintenant divorcée. Ce divorce l'a affectée durement.

De l'enseignement au chenil

« Je me sentais diminuée. La pente a été difficile à remonter. Je ne voulais plus m'occuper de personne ni de rien de vivant. Un jour, des amis qui partaient en voyage m'ont confié des plantes. J'ai accepté. Plus tard, ils m'ont laissé deux chats, une autre fois un chien. Je me suis laissé apprivoiser petit à petit. »

En 1979, Mme Gagnon faisait le grand plongeon, elle ouvrait MIAOUF. Elle était seule et sans le sous. Cette entreprise n'a jamais été subventionnée par aucun gouvernement. Elle n'avait pas une expérience considérable des animaux, mais elle les aimait. Auparavant, elle avait enseigné durant sept ans en préscolaire, et elle avait donné des cours de sciences dans le cadre d'un programme d'enseignement aux adultes. En faisant de la suppléance dans les écoles, elle arrivait à

trouver un peu d'argent pour elle et pour ses chiens et chats. Puis vint rapidement le temps où cela ne suffisait plus.

« J'ai pris un emploi de serveuse dans un restaurant de la route transcanadienne, de 7 heures à minuit et de minuit à 7 heures. Je ne dormais que quelques heures et le jour je m'occupais des animaux. »

Bénévoles, détenus et assistés sociaux

À ses débuts, Louise Gagnon a été membre de la Société protectrice des animaux, qui n'avait et qui ne donne toujours pas de services dans cette région de la Rive-sud. La SPCA lui a fait don de \$1 000, en 1980. Cette modeste somme lui a donné un coup de main inespéré.

Elle ne pouvait tout faire seule. Elle a fait appel à des bénévoles et la réponse a été bonne. Une vingtaine de personnes, chaque semaine, vont l'aider à soigner les bêtes, à les promener, à faire du travail de bureau.

Quand le gouvernement du Québec a lancé son opération *Declic*, pour permettre à des assistés sociaux de travailler à des programmes de formation d'emploi tout en conservant leur aide sociale, MIAOUF a pu profiter de cette main d'œuvre, embauchant deux personnes sans travail pour s'occuper des chiens et une

troisième pour travailler au secrétariat. Puis, bon nombre de projets communautaires sont tombés avec le PQ, mais les trois employés sont restés sur une base bénévole, un jeune homme de 18 ans, venu de la Côte Nord, et une mère de famille de la région qui prend soin des chiens malades.

Avec l'aide d'un criminologue de Saint-Hyacinthe, M. Robert Jacques, Mme Gagnon a réussi à intéresser la direction du Centre de détention de Saint-Hyacinthe à son asile d'animaux. Les autorités ont accepté que des détenus en voie de réhabilitation s'emploient à diverses tâches, chez MIAOUF. L'expérience dure depuis six mois et tous sont contents, aussi bien Mme Gagnon que les détenus qui bénéficient de l'occasion.

Un centre occupationnel?

Louise Gagnon, toujours aidée du criminologue Robert Jacques, a présenté il y a quelque temps une demande au ministère de la Justice, pour que MIAOUF soit reconnu comme un centre occupationnel de jour, au service des maisons de détentions de la région (Saint-Hyacinthe, Sorel, Cowansville et Drummondville).

« Dans le cadre d'un tel programme, je souhaite qu'il n'y ait pas que des hommes, mais que des femmes viennent aussi faire des stages ici », dit-elle.



Marie-Michèle, une travailleuse bénévole, lave les contenants de nylon dans lesquels la pâtée des animaux est servie.



photos Robert Nodan. LA PRESSE

Louise Gagnon montre une mouffette et un furet de sa collection privée.

Entre-temps, Louise Gagnon aimerait bien mettre la main sur la terre où sa grange est située. Cela lui permettrait d'aménager des enclos plus grands pour chiens, et peut-être même d'accueillir des animaux sauvages blessés (ratons-laveurs, renards, lièvres), le temps de les traiter. Mais un tel projet est impensable à moins de disposer d'une somme de \$200 000, qu'elle n'a évidemment pas.

MIAOUF ne vit que de dons. L'organisme est d'ailleurs considéré, aux fins d'impôt, comme une oeuvre de charité. Et comme l'entretien des bêtes, ne serait-ce qu'en médicaments et en nourriture, coûte assez cher, le budget de l'entreprise est pratiquement toujours en souffrance. Sans parler de ce qu'il en coûte pour la stérilisation des animaux mâles et pour les vaccins qu'on applique à toute cette population. Pour le moment, la présence d'un vétérinaire au conseil d'administration de MIAOUF aide à diminuer les factures de soins, mais...

« Quand quelqu'un adopte un chat, vacciné et stérilisé, qui a été nourri et hébergé durant des jours, des semaines, des mois peut-être, les frais suggérés de \$15 qu'on lui demande, ne remboursent pas grand chose. Même chose pour les chiens, dont les frais d'acquisition ne sont que de \$30. Il arrive, cependant, et fort heureusement, que le don libre auquel ces personnes sont invitées à souscrire en supplément soit assez consistant », explique Louise Gagnon, dont les heures de travail ne se comptent plus.



« Tous les animaux ont besoin d'affection. Quand vous les en privez, vous les perturbez », assure la tenancière de MIAOUF.



Louise et quelques-uns de ses chats. Le chien dont elle caresse le cou est aveugle, mais autonome.



Un pensionnaire du Centre de détention de Saint-Hyacinthe, travaille à sa réinsertion sociale en participant à des travaux de menuiserie.

SPÉCIAL VACANCES

PRINTEMPS/ÉTÉ 1986

	1 sem.	2 sem.
ACAPULCO		
avion-hôtel	\$ 599	\$ 799
vol seulement	\$ 399	\$ 399
PUERTO VALLARTA		
avion-hôtel	\$ 599	\$ 599
vol seulement	\$ 399	\$ 399
CANCUN		
avion-hôtel	\$ 499	\$ 599
vol seulement	\$ 399	\$ 399
PUERTO PLATA		
avion-hôtel	\$ 629	\$ 729
vol seulement	\$ 399	\$ 399
MONTGO BAY		
avion-hôtel	\$ 599	\$ 819
vol seulement	\$ 399	\$ 399
GUADELOUPE		
vol seulement	\$ 399	\$ 399
ST-MARTIN		
vol seulement	\$ 499	\$ 499
VENEZUELA		
avion-hôtel	\$ 679	\$ 779
MARGARITA		
avion-hôtel	\$ 629	\$ 819
RIO DE JANEIRO		
avion-hôtel	\$1099	\$1229
vol seulement	\$ 799	\$ 799
ESPAGNE (Costa del Sol)		
avion-hôtel	\$ 918	\$1026
Croisières		
départ Montego Bay	\$ 699	
VOL SEULEMENT		
LONDRES	\$ 499	
PARIS		
DC8 (Quebec/National)	\$ 499	
B747 (ABC Jet/Tours)	\$ 578	
B747 (Air Canada/Air France)	\$ 638	
FRANCFORT	\$ 628	
ROME	\$ 799	
MADRID	\$ 688	
CASABLANCA	\$ 688	
ZURICH	\$ 719	
GENÈVE	\$ 719	
TOKYO	\$1250	
HONG KONG	\$1115	
SEOUL	\$1299	
TAIPEI	\$1139	
DIJAKARTA	\$1295	
SINGAPOUR	\$1295	
BANGKOK	\$1275	
MANILLE	\$1139	
DELHI	\$1395	

*VOL ABC
RÉSERVEZ AU PLUS TÔT...
LES PLACES S'ÉCOULENT RAPIDEMENT!!

PRO-CLUB INC.
2100, rue Guy
Suite 105
931-3501
130 SLATER, OTTAWA • TEL.: (613) 235-1437
Bientôt ouverture à Longueuil,
Beaconsfield, Québec, Chicoutimi.

Des milliers d'hindous manifestent contre la venue du pape en Inde

NEW DELHI — Des milliers d'hindous militants ont manifesté hier à New Delhi contre la visite du pape Jean-Paul II, attendu aujourd'hui en Inde, et ont réclamé l'expulsion des missionnaires catholiques et l'interdiction des conversions d'hindous au catholicisme.

Les quelque 10 000 manifestants — selon la police — qui scandaient «pope go home» et agitaient des drapeaux couleur safran (couleur sacrée de l'hindouisme), se sont dirigés vers le palais présidentiel. Le président Zail Singh, qui doit accueillir samedi le souverain pontife, a reçu une délégation qui lui a remis une pétition demandant l'expulsion des prêtres et des religieux étrangers et préconisant des lois contre les conversions.

Dehors, prêtres et sages hindouistes drapés en safran regardaient les manifestants scander : «Victoire à la patrie, victoire aux hindous». Des orateurs ont dénoncé les conversions qualifiées de «forcées» et les activités «séparatistes» des indiens chrétiens.

La manifestation était organisée par le Revetional, qui rassemble les hindous opposés à la visite. Vingt-sept organisations hindoues militantes étaient représentées. La police anti-émeute avait été déployée, mais aucun incident n'a été signalé.

Certains hindous craignent que le pape ne pratique des conversions de masse au cours de sa visite de 10 jours en Inde, où les 12 millions de chrétiens ne représentent qu'une petite minorité, noyée parmi 750 millions d'habitants.

Les manifestants ont également distribué une «lettre ouverte» au pape, affirmant que sa visite encouragerait ceux qui «ont lancé une croisade contre la culture superbe et inégalable et les valeurs de ce pays par le prosélytisme». «Vos partisans veulent détruire notre indépendance, notre intégrité, notre unité et notre culture. Ils oeuvrent comme les agents de l'impérialisme occidental.»

Un porte-parole de la nonciature apostolique (ambassade du Vatican) où le pape résidera à son arrivée a dit s'attendre à d'autres manifestations pendant la visite, «mais rien de sérieux». La sécurité du pape pourrait être renforcée, a-t-il dit en réponse à une question, mais l'issue positive (de la visite) compte davantage que les manifestations.

Deux automobiles blindées ont cependant été envoyées en Inde pour les déplacements du pape.

Malgré les protestations hindoues, l'un des «points forts» du voyage pontifical sera la visite prévue au lieu de crémation du Mahatma Gandhi, père de l'indépendance indienne. Avant de déposer une couronne sur la tombe, le pape se déchaussera, conformément à la tradition hindoue.

Les responsables ecclésiastiques disent s'attendre à la présence d'hindous dans les foules qui accueilleront le pape.

PASSEZ NOUS VOIR...

... à la salle Redpath, le mercredi 5 février, entre 17h et 19h. Vous pourriez vous renseigner sur nos programmes et obtenir des conseils sur nos certificats, diplômes ou grades universitaires en comptabilité, gestion des affaires, langues et sciences de l'éducation. Les cours sont offerts aux trimestres de printemps et d'été.



McGill Centre for Continuing Education

What better place to better yourself.

VOULEZ-VOUS FAIRE CARRIÈRE EN TRADUCTION?

Le programme de traduction français/anglais - anglais/français vous offre la possibilité de vous perfectionner en ce domaine et de vous préparer à l'examen officiel de la Société des traducteurs du Québec. Après trois ans d'études à temps partiel, vous obtiendrez le certificat de compétence en traduction; une quatrième année vous donne accès au diplôme en traduction. Vous pourrez ainsi tirer avantage du besoin constant de traducteurs professionnels.

Examen d'entrée: le 4 ou le 6 mars à 18h30. Pour s'inscrire à l'examen, se présenter en personne de 9h à 17h, du 1er au 28 février 1986. Les frais d'examen sont de 30\$, payables par chèque visé ou mandat (non remboursables).

Composez 392-8301 ou passez nous voir à la salle Redpath, le mercredi 5 février entre 17h et 19h.



McGill Centre for Continuing Education

What better place to better yourself.

LE MARDI DANS MODE



Bon chic, bon genre des ensembles
par Anne Richer

la presse

PIER AUGÉ FRANCE

PRODUITS DE BEAUTÉ

informe sa clientèle
qu'à partir du 1er février 1986,

PIER AUGÉ CANADA
reprend la distribution
exclusive de ses cosmétiques
au Canada.

RENSEIGNEMENTS:

Les Importations Jacsim Inc.
725-2531

MAIGRIR

LORSQUE VOUS VOUS JOINDREZ
AUX WEIGHT WATCHERS
VOUS RECEVREZ UN CADEAU VALANT 11\$



L'agenda de Marilyn et ses recettes favorites 1986 vous sera offert gratuitement lorsque vous joindrez un groupe Weight Watchers du Québec.

L'agenda de Marilyn et ses recettes favorites vous offre de multiples façons de rendre agréable le programme de contrôle de votre poids. En plus d'une présentation agréable et d'une lecture facile, il vous offre beaucoup d'espace pour y enregistrer le calendrier de vos activités et vérifier votre emploi du temps en un clin d'oeil. Un programme de chaque semaine, vous trouverez une exquise recette-minuteur.

OFFRE LIMITÉE

WEIGHT WATCHERS
Pour MONTRÉAL 727-3788

- Aucun contrat
- Frais d'inscription 15\$
- Classe hebdomadaire 7\$
- Total 22\$
- 1ère classe maintenant 22\$

**ACHETEZ 12 SEMAINES
POUR LE PRIX DE 10**

AVEC LE PLAN SUPER-ÉPARGNE
COMPTANT OU MANDAT SEULEMENT

Weight Watchers Int. Inc. 1982, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS®

Ensemble de 21 photos

Une grande photo
10x13, 2 8x10,
3 5x7", 15 de format
portefeuille*

19.95
y compris un
dépôt de 95¢

Studio de
photographie Sears



Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. 95¢ de plus pour chaque personne additionnelle sur la photo. Adultes et groupes familiaux bienvenus. Nous choisissons les poses.
En plus de cette offre, sont disponibles aux prix ordinaires: portrait sur fond blanc ou noir, photos à deux sujets, photographies instantanées pour passeport.
* Dimensions approximatives.

Offre en vigueur pour les photos prises jusqu'au 8 février 1986

Dans tous les magasins, du lundi au mercredi de 9h30 à 16h30; le jeudi et vendredi de 9h30 à 20h30; le samedi de 9h à 16h.
Fermé entre 12h30 et 13h30

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

LALMA CLINIQUE DE JEÛNE

(dans les Contons de l'Est)

- Convalescence
- Repos
- Vacances-Santé

TEL.: (819) 843-9582

TIRAGE SAMEDI

7 500 000 \$

APPROXIMATIF

Ça change pas
le monde.
Sauf que...



loto-québec



Encore 1 semaine!
**OFFRE SPÉCIALE EATON
DE NETTOYAGE À LA VAPEUR
DE MOQUETTE**

Deux pièces **4900** Cinq pièces **9900**

Pour la nouvelle année, donnez un traitement de faveur à vos moquettes. Nos procédés de nettoyage à la vapeur par camion ou par appareil portatif délogeront efficacement poussière et saleté.

- Frais minimums: 49.00.
- Salon et salle à manger attenants sont considérés comme deux pièces.
- Escaliers non compris dans cette offre.
- Légers frais additionnels pour moquettes blanches ou blanc cassé et pour tout travail effectué hors de la région métropolitaine.

Offre en vigueur jusqu'au samedi 8 février 1986

Pour tout rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 14 h
composez 738-4728 ou 341-3000, poste 267.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX



Solde
jusqu'à
50%

Sur le prêt-à-porter
et le sur-mesure
Cartes Visa et Master Card acceptées
Plan de financement disponible



4435, rue de la Roche, Montréal (514) 527-8664, Stationnement privé

la fête des neiges

du 24 janvier au 2 février 1986
Île Notre-Dame, Terre des Hommes



Calendrier des activités

LE SAMEDI 1er FÉVRIER

13 h
COURSE DE SERPENTS DE NEIGE

Activité organisée en collaboration avec les professeurs de Kati School de Kahnawake

13 h

PATINTHON "LE MONDE DE WALT DISNEY"
Mickey sera présent avec quelques-uns de ses amis.

14 h
L'hippodrome Blue Bonnets présente les
COURSES DE CHEVAUX SOUS-HARNAIS SUR GLACE

14 h et 15 h
SPECTACLE
de marionnettes géantes sur la patinoire.
Une présentation du Théâtre de la Rue.

14 h 30
CONCOURS DE SERVEURS
sur la patinoire de l'Île Notre-Dame.

16 h
ANIMATION SUR GLACE
avec les marionnettes géantes sur la patinoire.
Une présentation du Théâtre de la Rue.

19 h
RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX
des raquetteurs sur l'Île Sainte-Hélène.
Flambeaux en vente au prix de 25. Collation en fin de soirée.

Toute la journée
TOURNOI PROVINCIAL DE RINGUETTE — novice
Venez les encourager.

LE DIMANCHE 2 FÉVRIER

JOURNÉE CJMS
Diffusion en direct de l'Île Notre-Dame
en compagnie de Louise Deschêtalets.

12 h
COURSE D'ATTELAGES DE CHIENS
Inscriptions sur place dès 10h.

12 h
COMPÉTITION INTERNATIONALE DE SAUTS DE BARILS
Un spectacle époustouflant de hardiesse, à voir absolument.

14 h
COURSE DE HUSKIES SYBÉRIENS
Un spectacle « race » qui vous transportera.

14 h, 15 h et 16 h
SPECTACLE
des échassiers en patins.

15 h
MASCARADE EN PATINS
sur la patinoire de l'Île Notre-Dame.

17 h 30
CÉRÉMONIE DE FERMETURE
et feu d'artifice.

Toute la journée
TOURNOI PROVINCIAL DE RINGUETTE — novice

EXPOSITION
de tous les collages du concours de collages Boule de Neige (collages non sélectionnés par le jury).
Une exposition à voir!

Renseignements: 872-6093

club nautique et de plein air de Montréal

CJMS 128



Ville de Montréal

Service des sports et loisirs



la presse

Un dentiste, désormais incapable de pratiquer son art, débouté d'une poursuite de \$1 695 000

■ Le Dr Jean-Paul Colpron, un chirurgien-dentiste du nord de la métropole, devenu incapable de pratiquer son art à la suite d'une chute dans la salle à manger du Sheraton-Laval, vient d'être complètement débouté de la poursuite de \$1 695 000 qu'il avait intentée à cet établissement.

Tombé dans les marches d'une mezzanine où le buffet du dimanche soir était servi, peu après l'inauguration de l'hôtel lavallois, le Dr Colpron a subi au nerf cubital des lésions qui ont entraîné une insensibilité et une paralysie complète de l'auriculaire et du petit doigt des deux mains.

Alors qu'il réclamait cette forte somme, son épouse poursuivait également l'hôtel pour \$100 000 en alléguant des souffrances à la fois physiques (des ulcères d'estomac) et psychologiques par suite de l'accident subi par son mari.

Devant la cour, le couple a tenté, mais sans succès, d'établir que c'était en glissant sur une tache de liquide visqueux que le dentiste était tombé. Mais les témoignages de la demi-douzaine de personnes entendues à ce sujet étant contradictoires à maints égards, le juge Alphonse Barbeau en vient à la conclusion que, dans ces versions disparates, il ne peut trouver la prépondérance de preuve pouvant l'amener à trouver l'entreprise hôtelière responsable.

Une banque devra quitter un local même si elle en paye le loyer

■ La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, qui a cessé ses opérations bancaires en mai 1983 dans les locaux qu'elle occupait depuis 1955 au 1220 de la rue Sainte-Catherine-ouest, devra libérer les lieux même si elle a toujours continué à payer le loyer prévu par un bail de vingt ans. Et même si elle est toujours prête à continuer à le faire.

Le juge Jean Crépeau, de la Cour supérieure, a en effet annulé ce bail parce que, justement, ces locaux sont inoccupés, que ses vitrines sont placardées des affiches les plus diverses et que cette « inoccupation », dans un état de véritable abandon, empêche apparemment les propriétaires de trouver des locataires de prestige pour les étages supérieurs. Ce qui entrave aussi la rentabilité de l'édifice pourtant situé à un carrefour de premier choix, soit l'intersection Drummond-Sainte-Catherine.

La banque a pour sa part tenté de s'entremettre pour sous-louer mais le dernier en date des sous-locataires proposés, un marchand de disques, n'avait pas été considéré comme acceptable par les propriétaires.



Remboursement de \$10 000 pour la résurrection ratée de l'hôpital Voghel

■ Un agent immobilier de Dollard-des-Ormeaux, M. Marvin Redler, devra remettre à un orthothérapeute de Saint-Léonard, M. Gilles Fournier, les \$10 000 que ce dernier lui avait versés en acompte sur l'achat de l'hôpital Voghel, du Carre Saint-Louis.

Le défendeur s'était fait fort, à ce moment-là, de pouvoir obtenir des autorités provinciales un permis d'exploitation de l'établissement, celui-ci l'ayant perdu quelques années auparavant.

Devant l'échec de ses prétendus efforts en ce sens, Redler, pressé de remettre l'argent déjà versé, avait soutenu qu'il n'avait gardé que \$2 000 pour lui, \$5 000 ayant été versés à un haut fonctionnaire, à Québec, et \$3 000 à un médecin qui se serait par la suite chargé d'y établir une clinique médicale. Ces deux personnes sont toutefois décédées depuis.

Le juge Yves Laurier, de la Cour provinciale, rejette carrément les prétentions de l'agent d'immeuble à leur sujet. Le tribunal qualifie d'imprécis et de flou le témoignage de ce dernier, et le taxe d'avoir exploité la naïveté et l'inexpérience du requérant à qui doit donc être remise la somme intégrale des \$10 000 versés.

STOP MATELAS 1/2 PRIX

Si vous pensez acheter un matelas dans les prochains 5 jours...
VENEZ CHEZ MATELAS PIERRE BRUNELLE
Nous offrons les meilleurs aubaines en ville



Nous avons aussi de fabuleux prix sur le fameux
Sealy Posturepedic!
Achetez-en un et obtenez la base gratuitement

Matelas Pierre Brunelle

15634, boul. Gouin Ouest (entre St-Jean et St-Charles)

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI à compter de 10h

697-9728 • 620-7155

STEINBERG

DÈS LUNDI

DE GROS RABAIS À PLEINS RAYONS!

VENTE JUSQU'À 1/2 PRIX